COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 4 Janvier 1956



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

—

1956



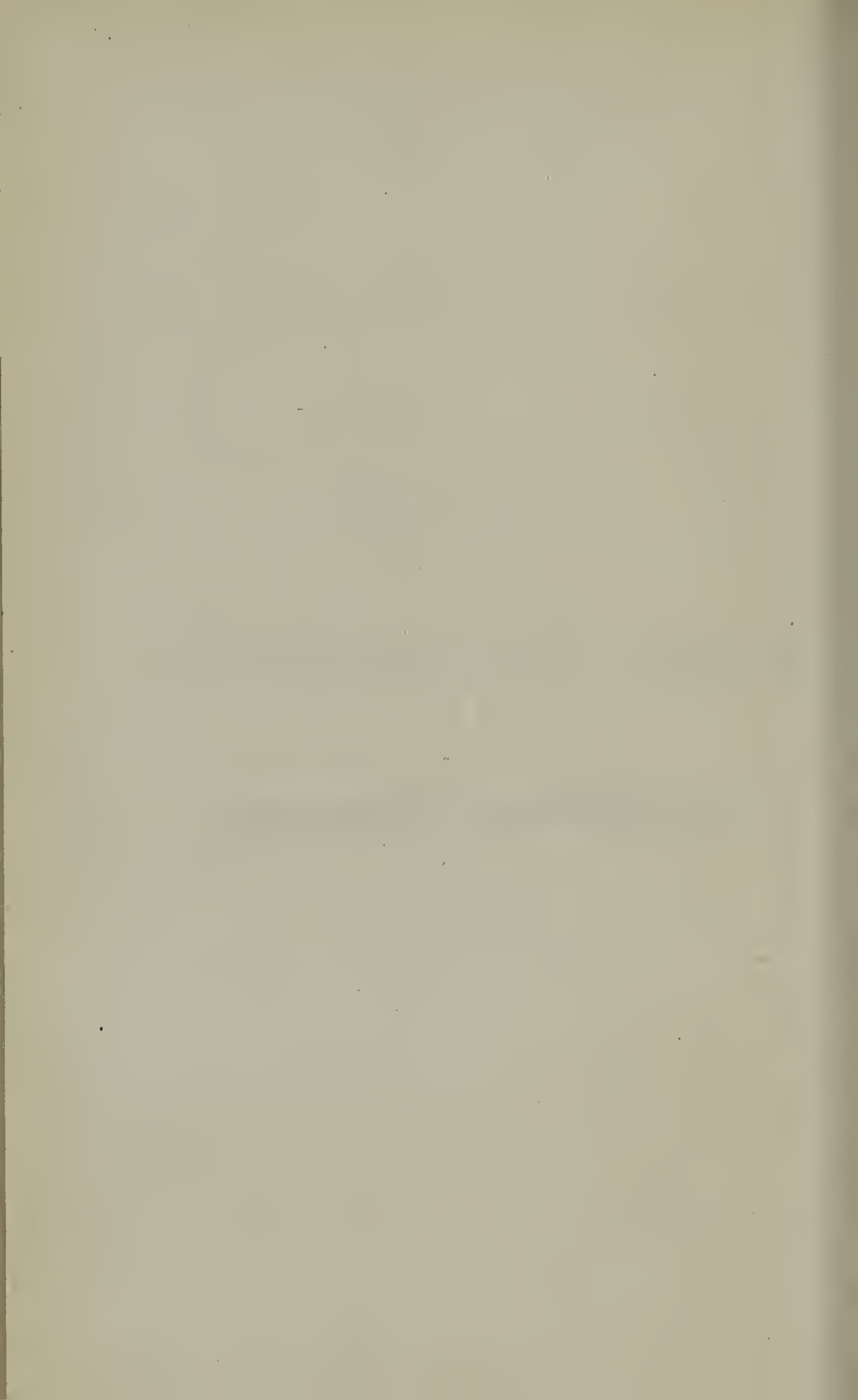
COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE



COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

À LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 4 Janvier 1956



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

—

1956



LISTE DES MEMBRES
de l'Académie de Pharmacie

au 1er janvier 1956 (1).

MEMBRES RÉSIDANTS — 60.

DATES de la nomination		Noms et adresses.
		MM.
Avril	1931	Boinot (G.), Dr Ph., 52, rue La-Bruyère, (IXe).
Mai	1931	Bedel (C.), PFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Novembre	1931	Delaby (R.), PFP, MAM, 22, boulevard Saint-Michel, (VIe).
Octobre	1932	Leprince (M.), Dr Ph., 62, rue de la Tour, (XVIe).
Mai	1933	Velluz (L.), Dr Sc., PM, PHV, 18, rue Pierre-Curie, (Ve).
Juillet	1933	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	Charonnat, (R.), PFP, MAM, PH, 47, quai de la Tournelle, (Ve).
Juillet	1934	Cuny (L.), Dr Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, (VIIIe).
Juillet	1936	Lenoir (H.), Dr Ph., 2, rue Emile-Zola, Saint-Ouen (Seine).
Avril	1937	Souèges (R.), Membre de l'Institut, Dr Sc., PA, 29 ter, rue de Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Avril	1938	Debucquet (L.), PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1938	Prevet (F.), Dr Sc., Dr Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (Xe).
Mai	1940	Cheymol (J.), PFM, PH, Hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, (XXe).
Octobre	1940	Nepveux (F.), Dr Ph., 14, place Denfert-Rochereau, (XIVe).
Avril	1941	Janot (M.-M.), PFP, 5, rue Michelet, (VIe).
Juin	1941	Julien (L.), Dr Ph., 105, rue de Rennes, (VIe).
Mai	1942	Guillot (M.), PFP, PH, 191, Avenue du Maine, (XIVe).
Juillet	1942	Guerbet (A.), 99, boulevard Péreire, (XVIIe).
Juin	1943	Schuster (G.), Dr Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).

(1) Abréviations : MAM, Membre de l'Académie nationale de Médecine ; MCAM, Membre correspondant de l'Académie de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; MCEMP, Maître de Conférences à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PIHE, Professeur à l'Institut des Hautes-Etudes ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PFCMP, Professeur à la Faculté catholique de Médecine et de Pharmacie ; PCM, Pharmacien Chimiste de la Marine ; PTC, Pharmacien des Troupes Coloniales ; Dr Sc., Docteur ès Sciences ; Dr Ph., Docteur en Pharmacie ; Dr M., Docteur en Médecine ; D.E.H.E., Directeur à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.

DATES de la nomination		Noms et adresses.
		MM.
Janvier	1944	VALETTE (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Mai	1944	GÉRARD (A.), Dr Ph., 77, boulevard de Greuelle, (XVe).
Juillet	1944	GAUTIER (J. A.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Novembre	1944	AUROUSSEAU (L.), 8, rue Théodule-Ribot, (XVIIe).
Janvier	1945	GESTEAU (P.), Dr Sc., 1, rue Bosio, (XVIe).
Juin	1945	GRIFFON (H.), PAV, Directeur du Laboratoire de Toxicologie, 2, place Mazas, (XIIe).
Juillet	1945	VAILLE (Ch.), Dr Ph., Chef du Service Central de la Pharmacie, 18, rue de Tilsitt (XVIIe).
Novembre	1945	COURTOIS (J. E.), PFP, PH, 1, rue Chardon-Lagache (XVIe).
Janvier	1946	JARROUSSE (J.), Dr Sc., 24, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juin	1946	PARIS (R.), PFP, 16, rue Paul-Appell, (XIVe).
Novembre	1946	JOFFARD (R.), Dr Ph., 18, place d'Italie, (XIIIe).
Juin	1947	POULENC (P.), Dr Sc., 28, avenue d'Eylau, (XVIe).
Octobre	1947	RAOUL (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1947	FINELLE (E.), PTC, 7, rue Léon-Vaudoyer, (VIIe).
Avril	1948	HARLAY (V.), PH, Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, (XVe).
Juin	1948	ARNAL (F.), Président honoraire du CNOP, 4, avenue Ruysdaël, (VIIIe).
Juillet	1948	DOMANGE (L.), PFP, 9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).
Septembre	1948	DESCHIENS (E.), Dr Ph., 2, avenue Hoche, (VIIIe).
Mai	1949	TRUHAUT (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Juillet	1949	LACHAUX (M.), Dr Ph., 5, avenue de la Belle Gabrielle, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Mars	1950	QUEVAUVILLER (A.), MFP, 2, rue du Lt Cl Deport, (XVIe).
Mai	1950	VIGNERON (M.), 34, quai de Béthune, (IVe).
Juillet	1950	DELAVILLE (M.), DEHE, 9, boulevard Malesherbes, (VIIIe).
Décembre	1950	ROLLAND (P.), Dr M., 43, avenue de la République, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1951	PÉRONNET (M.), PV, Ecole d'application du Val-de-Grâce, 277 bis, rue Saint-Jacques (Ve).
Juin	1951	DAVID (L.), 49, rue de Bitche, Courbevoie (Seine).
Juillet	1951	MORETTE (A.), PFP, 148, boulevard du Montparnasse, (XIVe).
Octobre	1951	LAGARCE (F.), Dr Ph., 13, place de la Nation, (XIe).
Novembre	1951	LAMBIN (Mlle S.), PFP, 15, rue Saussier-Leroy, (XVIIe).
Décembre	1951	CHAIGNEAU (M.), Dr Ph., 14, avenue Jacques-Jézéquel, Vanves (Seine).
Avril	1952	MESTRE (R.), Dr M., Dr Ph., 18, rue de Tilsitt, (XVIIe).
Juillet	1952	DILLEMANN (G.), MCEMP, 42, rue Henri Barbusse, (Ve).
Novembre	1952	DESBORDES (J.), Dr Ph., 34 bis, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Mars	1953	LEPRESTRE (L.), Dr Ph., 12, rue de Strasbourg, (Xe).
Mai	1953	CAVIER (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Juillet	1953	CHOAY (M.), 48, avenue Théophile-Gautier, (XVIe).
Mai	1954	CRÉTÉ (P.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1954	JEQUIER (R.), Dr Ph., 84, avenue de Marinville, Saint-Maur (Seine).
Mai	1955	PIETTE (M.), MFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1955	REUSSE (J.), Dr Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (Xe).
Décembre	1955	KERNY (M.), PM, 14, boulevard Saint-Germain, (Ve).

MEMBRES HONORAIRES.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1904	1931	Hérissey (H.), PFP, PH, MAM, 41, boulevard Raspail, (VIIe).
1904	1931	Dumesnil (E.), D^r Ph., 10, rue du Plâtre, (IVe).
1909	1935	Guillaumin (A.), D^r Ph., 13, rue du Cherche-Midi, (VIe).
1911	1937	Delépine (M.), Membre de l'Institut, PCF, PH, MAM, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, (V^e).
1913	1938	André (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	Bernier (R.), D^r Ph., 11, rue Mansart, (IXe).
1914	1939	Lebeau (P.), Membre de l'Institut, PFP, 9, avenue de Verrières, Massy (Seine-et-Oise).
1920	1945	Lantenois (M.), D^r Ph., 12, rue Alexis-Durand, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
1920	1945	Fabre (R.), Membre de l'Institut, PFP, PH, MAM, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, (XVe).
1920	1945	Radais (M.), PFP, MAM, 12, avenue de l'Observatoire, (VIe).
1921	1946	Buisson (A.), Chancelier de l'Institut, Membre de l'Académie Française, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, 105, avenue Henri-Martin, (XVIe).
1921	1946	Pénau (H.), D^r Sc., 116, boulevard Raspail, (VIe).
1921	1946	Fleury (P.), PFP, PA, MAM, 9, boulevard Diderot (XIIe).
1923	1948	Bouvet (M.), D^r Ph., 4, rue Thénard, (V^e).
1923	1948	Picon (M.), PFP, PH, Hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres (VIIe).
1923	1948	Bailly (O.), D^r Sc., 134, boulevard Saint-Germain (VIe).
1925	1950	Weitz (R.), Dr M., 93, boulevard Saint-Germain, (VIe).
1925	1950	Grigaut (A.), Dr M., 43, rue du Colisée, (VIIIe).
1926	1951	Aubry (A.), D^r Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
1926	1951	Mascré (M.), PFP, PH, 52, avenue du Parc Montsouris, (XIVe).
1926	1951	Lecoq (R.), D^r Sc., D^r Ph., 8, Place de l'Odéon, (VIe).
1927	1952	Launoy (L.), PFP, MAM, 28, Cours Albert 1er, (VIIIe).
1927	1952	Martin (F.), D^r Ph., 6, place Denfert-Rochereau, (XIVe).
1929	1954	Liot (A.), D^r Ph., Pharmacie Centrale de France, 379, avenue Wilson, La Plaine-Saint-Denis (Seine).
1930	1955	Hazard (R.), PFM, MAM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame, (IVe).
1930	1955	Lormand (C.), 67, boulevard des Invalides, (VIIe).

MEMBRES ASSOCIÉS — 10.

DATES de la nomination	MM.
1935	Bertrand (G.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 61, boulevard des Invalides, (VIIe).
1937	Dufraisse (C.), Membre de l'Institut, PCF, 50, boulevard de l'Hôpital, (XIIIe).
1947	Binet (L.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 83, boulevard Saint-Germain, (VIe).
1947	Bruneau (P.), 17, rue de Berri, (VIIIe).
1947	Tréfouel (J.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 28, rue du Docteur-Roux, (XVe).
1947	Urbain (A.), Membre de l'Académie de Médecine, 57, rue Cuvier, (V^e).
1948	Baudouin (A.), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, 44, boulevard Raspail (VIIe).
1948	Donzelot (P.), Conseiller culturel près l'Ambassade de France, 972, Fifth Avenue, New York 21, N.Y. (U.S.A.).
1948	Roche (J.), Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (V^e).
1950	Courrier (R.), Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (V^e).

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120.

MM.

Angibeau (M.), Dr M., 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charente-Maritime), 1945.

Astruc (A.), MAM, PFP, 22, cours Gambetta, Montpellier (Hérault), 1903.

Balansard (J.), PFMP, PH, 36, rue de la Bibliothèque, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1951.

Balâtre (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.

Beauvisage (L.), Dr Ph., Dr Sc., 27, boulevard de Courtais, Montluçon (Allier), 1923.

Blanc (P.), PFMP. PH. Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

Blanquet (Mme L.), PFMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). 1947.

Bogros (J.), 7, rue Blatin, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1955.

Bonvalet (M.), PEMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.

Bouillot (J.), PEMP, 121, rue de la Convention (XVe), Paris, 1939.

Bourgeois (L.), Dr Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.

Bridon (E.), Dr Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.

Brustier (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

Camboulives (P.), Dr Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1914.

Canals (E.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1928.

Castagnou (R.), PFMP, PH, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1955.

Caujolle (F.), MCAM, PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.

Chambon (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.

Chapheau, PCM, 3, av. Octave-Gréard. Paris (VIIe), 1937.

Charnot (A.), Dr Ph., MCAM, 4, rue Président-Berge, Rabat (Maroc), 1950.

Chatron (M.), Dr Ph., 150, rue de la République, Montluçon (Allier), 1946.

Chelle (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.

Choay (A.). Dr M., (Frère Marie Luc de l'Assomption), Couvent des Carmes, 99, rue des Stations, Lille (Nord), 1935.

Corbin (J.), PCM, 4, rue Dufrenoy (XVIe), 1946.

Cordier (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.

MM.

Cormier (M.), PFMP, PH, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.

Costy (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados). 1947.

Couillaud (J.), PM, Dr Ph., Marseille (B.-du-Rhône), 1935.

Cribier (J.), Dr Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.

Crouy (L.), Dr Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.

Danet (R.), Dr Ph., 24, rue St-Guillaume, St-Brieuc (Côtes-du-Nord), 1951.

Dastugue (G.), PFMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.

Dehaussy (E.), Dr Ph., 50-52, rue Nationale, Lille (Nord), 1953.

Dehay (Ch.), PFMP, 25, avenue Foch, Marcq-en-Baroeul (Nord), 1951.

Delphaut (J.). PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1954.

Diacono (H.), MCAM, PIHE de Tunis, 17, rue Charles de Gaulle, Tunis (Tunisie), 1935.

Dolique (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

Douris (R.), MCAM, PFP, 11. rue de la Glacière, Paris (XIIIe), 1947.

Duffau (R.), Dr Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.

Dupille (J.), Dr Ph., 31, rue Saint-Corneille, Compiègne (Oise), 1946.

Duquénois (P.). PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.

Fandre (A.), Dr Ph., Villa « La Ramure », avenue du Bois, Nice-Carabacel (Alpes-Maritimes), 1950.

Feutry (R.), PEMP, PH, Caen (Calvados), 1954.

Fleury (G.), Dr Sc., Dr Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1935.

Fouchet (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.

Fourment (P.), PFMP, Alger (Algérie), 1955.

François (Mlle M.-Th.), PFP, 5, rue du Recteur-Bruntz, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.

Galimard (J.), Dr Ph., Dr M., 145, rue Yves-le-Coz, Versailles (Seine-et-Oise), 1909.

Gérald (P.), PEMP, 8, rue Pierre-Curie, Limoges (Haute-Vienne), 1950.

Girard (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.

MM.

Giroux (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
Godfrin (P.), Dr Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
Golse (J.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1935.
Granger (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1950.
Gros (R.), Dr Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
Guérithault (B.), Dr M., PFMP, 32, av. Camus, Nantes (Loire-Inférieure), 1929.
Guichard (F.), PFMP, Saïgon (Indochine), 1950.
Guillaume (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.
Guillou (J.), Dr Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.
Guimond (G.), Dr Ph., 16, rue Jean-Jaurès, Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Guyot (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.
Husson (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.
Irissou (L.), Dr Ph., 150, rue de Belleville, Paris (XXe), 1950.
Jacquemain (R.), PFS, Besançon (Doubs), 1947.
Jarmon (P.), Dr Ph., 10, rue Amilcar, Tunis (Tunisie), 1950.
Jaulmes (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
Juillet (A.), MCAM, PFP, 27, rue de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault), 1921.
Kayser (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
Lapp (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.
Lasausse (E.), PFMP, 1, rue Affre, Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
Laurian (P.), Dr Ph., 16, Place de l'Hôtel-de-Ville, Compiègne (Oise), 1946.
Leclère (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.
Lespagnol (A.), MCAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.
Lestra (H.), PEMP, 18, rue du Docteur-Mazet, Grenoble (Isère), 1947.
Leulier (A.), MCAM, PFMP, Lyon (Rhône), 1928.
Leulier (M.), PEMP, Dr Ph., 27, boulevard Foch, Reims (Marne), 1951.

MM.

Lory (R.), Dr Sc., 22, avenue du Général-Leclerc, Dammarie-les-Lys, (Seine-et-Marne), 1950.
Luciani (J.), Dr Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.
Manceau (P.), PFMP, PM, 62, rue Chevreul, Lyon (Rhône), 1931.
Martin (L.), PEMP, 125, cours Beriat, Grenoble (Isère), 1925.
Massy (R.), PM., Dr Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VIe), 1923.
Mengus (Ch.), 45, faubourg de Pierre, Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
Mesnard (P.), PFMP, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1953.
Meunier (A.), PFP, PH, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
Monnet (R.), PFMP, Alger (Algérie), 1947.
Monnier (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1953.
Montignie (E.), Dr Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.
Morand (P.), PCM, Hôpital Ste-Anne, Toulon (Var), 1951.
Mousseron (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.
Paget (M.), PFCMP, Dr Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.
Pauchard (Em.), Dr Ph., Bernay (Eure), 1939.
Paul (R.), PFCMP, 16, rue Georges-Guynemer, Versailles (S.-et-O.), 1951.
Péchon (L.), Dr Ph., 15, rue de Noyon, Amiens (Somme), 1953.
Pecker (H.), PM., Dr Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.
Perrigeat (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.
Pinard (P.), 90, boulevard St-Denis, Courbevoie (Seine), 1903.
Pollès (Ch.), PFMP, 16, quai Moncousu, Nantes (L.-Inf.), 1954.
Quéré (H.), Dr Sc., Dr M., PCM, 158, rue Saint-Charles, Paris (XVe).
Quirin (G.), PEMP, Dr Ph., 56, rue Cérès, Reims (Marne), 1924.
Revol (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.
Rimattei (F.), MCAM, PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1947.
Richard (F.), Courherie (Mayenne), 1922.

MM.

Richard (G.), PFP, Recteur de l'Académie, 10, rue de la Convention, Besançon (Doubs), 1947.
Robin (P.), Dr Sc., 27, rue du Centre, Tournus (S.-et-L.), 1921.
Ronchèse (A.), MCAM, Dr Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.
Roy (L.), Dr Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
De Saint-Stéban (G.), Dr Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.
Sartory (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.
Servantie (L.), Dr M., Dr Ph., 28, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1950.
Sibourg (J.), Dr Ph., 28, rue de la Darse, Marseille (B.-du-R.), 1954.

MM.

Suard (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.
Tardy (F.), Dr Ph., 1, place Saint-Bonnet, Bourges (Cher), 1954.
Telle (F.), PEMP, 41, avenue Paul-Chandon, Epernay (Marne), 1945.
Tiollais (R.), PFMP, PH, 50, rue Danton, Rennes (I.-et-V.), 1945.
Vanhems (G.), Dr M., Dr Sc., Dr Ph., 72, rue d'Espagne, Bayonne (Basses-Pyrénées), 1954.
Vincent (D.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1950.
Vitte (G.), PFMP, 3, place de la Victoire, Bordeaux (Gironde), 1951.
Volmar (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
Voynnet (R.), Dr Ph., 51, Grande-Rue, Lure (Haute-Saône), 1946.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 70

MM.

Baggesgaard Rasmussen (H.), professeur de Chimie à l'Ecole supérieure royale de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.
Béguin (Ch.), Dr Ph., place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
Berry (H.), doyen du College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.
Büchi (J.), Dr Sc., directeur de l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, 25, Clausiusstrasse, Zürich (Suisse), 1951.
Capra (J. A.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pereira 2979, Montevideo (Uruguay), 1950.
Carranza (F.), doyen de la Faculté de Pharmacie et de Biochimie de l'Université de San Marcos, Apartado 1275, Lima (Pérou), 1954.
Casarès Gil (José), doyen honoraire de la Faculté de Pharmacie, Diego de Léon, 22, Madrid (Espagne), 1945.
Casparis (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université de Berne, Sahlistrasse, 10 (Suisse), 1931.
Castille (A.), directeur de l'Institut de Pharmacie, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.
Celsi (S. A.), professeur à la Faculté des Sciences de Buenos-Aires, Belgrano 659, Quilmès (République Argentine), 1953.
Chalmeta (Alberto), Dr Ph., Calle de Granada, 6, Madrid (Espagne), 1935.
Cignoli (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientes 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.
Correia da Silva (A. C.), Dr., professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Porto, Campo 24 de Agosto, 186 (Portugal), 1954.
Deleanu (N.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.
Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.
Esteve (A.), Dr, Avenida Virgen de Montserrat 209, Barcelone (Espagne), 1950.
Da Faria (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.

MM.

Faurholt (C.), recteur de l'Ecole supérieure royale de Pharmacie, Universitetsparken, 2, Copenhague (Danemark), 1947.
Fernandez (O.), MCAM, Residencia de Profesores, n° 2, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne), 1931.
Flück (H.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, Clausiusstrasse 25, Zürich (Suisse), 1953.
Fontoura (C.), laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.
Forrester (G. P.), 17, Uphill Road, Mill Hill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.
Garnier (M.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
Garrido (M. A.), professeur à la Faculté de Chimie et de Pharmacie, Jiron Callao, 813, Lima (Pérou), 1951.
Herlant (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.
Höst-Madsen (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V, (Danemark), 1937.
Houssay (B.), professeur Institut de Biologia e Medicina experimental, Prix Nobel, MCAM, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (République Argentine), 1948.
Jermstad (Axel), Dr Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Institut de Pharmacie de l'Université d'Oslo, secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, 26, Erling Skjalgsons Gate, Oslo (Norvège), 1935.
Jonesco-Matiu (A.), professeur de Chimie pharmaceutique, Str. Deparateanu 22, Bucarest (Roumanie), 1925.
Kariyone (T.), department of Pharmacy, Faculty of Medicine, Yoshida-Konoecho, Sakyo-ku, Kyoto City, (Japan), 1955.
Khouri (J.), MCAM, Dr Ph., 2, avenue Fouad-1er, Alexandrie (Egypte), 1900.
Lapointe (G. A.), président du Collège des Pharmaciens, 354, rue Ste-Catherine Est, Room 57, Montréal (Canada), 1950.
Larose (Alf. F.), doyen de la Faculté de Pharmacie, 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal (Canada), 1950.
Linnell (W. H.), professeur au College of the Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.1. (Grande-Bretagne), 1929.
Linneu Prestès, professeur à la Faculté de Pharmacie de Sao-Paulo (Brésil), 1947.
Linstead (Sir Hugh), MCAM, Dr Ph., The Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.1. (Grande-Bretagne), 1929.
Lys (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
Mackie (H. B.), directeur de l'Ecole de Pharmacie de Brighton, Ravenscraig, 141 Surrenden Road, Brighton (Grande-Bretagne), 1955.
Magnin (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.
Malhado Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua Sâo Luis, 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
Maricq (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.
Mascherpa (P.), professeur, directeur de l'Institut de Pharmacologie et de Thérapie de l'Université de Pavie, Piazza Botta, 6, Pavie (Italie), 1955.
Mingoya (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue Sâo Luis 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
Mokranjac (M.), professeur à la Faculté de Pharmacie, Cvijiceva 37, Belgrade (Yougoslavie), 1953.
Motawi (M. M.), directeur de la Faculté de Pharmacie de l'Université d'Alexandrie, (Egypte), 1955.
Noble (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, Rua 12, n° 463, Vedado Habana, La Havane (Cuba), 1948.
Ohlsson (E.), MCAM, professeur à l'Institut Pharmaceutique Royal de Stockholm (Suède), 1935.
Potjewijd (Dr T.), Boschplein 9c, Winschoten (Pays-Bas), 1937.

MM.

Powers (J. L.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.
Pratesi (P.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pavie (Italie), 1951.
Putzeys (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.
Reimers (M. N.), D^r Ph., Löve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.
Roldan Guerrero (R.), Pharmacien Général Inspecteur des Services Pharmaceutiques de l'Armée de Terre, Garcia Morato 136, Madrid (Espagne), 1953.
Ruyssen (R.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 2, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.
Schoofs (F.), professeur émérite à l'Université, 41, rue Louvrex, Liége (Belgique), 1931.
Seabra (P.), laboratoire de produits pharmaceutiques, 148, rua Ferreira Pontes, Tijuca, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
Stainier (C.), professeur à l'Université, Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liége (Belgique), 1947.
Tobias-Neto (J.), professeur à la Faculté de Pharmacie et de Philosophie de l'Université de Bahia, av. Araujo Pinho, 59, Bahia (Brésil), 1927.
Van Arkel (Mlle C. G.), professeur, Laboratorium voor Artsenijbereidkunde der Universiteit van Amsterdam, 84, Kloveniersburgwal, Amsterdam (Pays-Bas), 1947.
Van Os (D.), professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
Vivario (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 5, rue Fusch, Liége (Belgique), 1931.
Vogelenzang (E. H.), professeur à l'Institut de Pharmacie, Hugo de Grootstraat 32, Leyde (Pays-Bas), 1953.
Wallis (T. E.), professeur au College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W. C. 1 (Grande-Bretagne), 1947.
Wallner (R.), prof. honoraire, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Estonie), 1929.
Wasicky (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 600, rue Maranhao, Sao Paulo (Brésil), 1935.
Wattiez (N.), MCAM, professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
Weitzel (R.), membre de la Commission de la Pharmacopée Suisse, 20, avenue du Léman, Lausanne (Suisse), 1947.
Wuyts (H.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
Zuniga Sanchez Cerrudo (T.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.

Composition du Bureau

DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1803.

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS (2)
1803	PARMENTIER.	DELUNEL.	Bouillon-Lagrange.	TRUSSON.
1804	PARMENTIER.	»	»	»
1805	VAUQUELIN.	»	»	»
1806	DESCEMET.	»	»	»
1807	PARMENTIER.	»	»	MORINGLANE.
1808	VAUQUELIN.	»	SUREAU.	»
1809	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1810	PARMENTIER.	LAUGIER.	»	»
1811	GUIART, père.	»	»	»
1812	BOUDET, oncle.	DEROSNE.	Cadet de Gassicourt.	»
1813	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1814	VAUQUELIN (3).	HENRI.	»	»
1815	DEROSNE.	?	»	»
1816	BOURIAT.	?	»	»
1817	»	?	ROBIQUET.	»
1818	CADET DE GASSICOURT.	PELLETIER.	»	»
1819	BOUILLON-LAGRANGE.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	DEROSNE.	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	LAUGIER.	BOUTRON.	»	»
1825	BOULLAY.	BLONDEAU.	HENRY.	»
1826	ROBIQUET.	ROBINET.	»	»
1827	PELLETIER.	GUIBOURT.	»	MARTIN.
1828	BOUDET, neveu.	BUSSY.	ROBIQUET.	»
1829	SERULLAS.	DUBLANC, jeune.	»	»
1830	VIREY.	SOUBEIRAN.	»	»
1831	LODIBERT.	HENRY, fils.	»	»
1832	ROBINET.	LE CANU.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le Bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.......	RÉVEIL.	De 1899 à 1900...	SONNIÉ-MORET.
De 1866 à 1875...	BAUDRIMONT.	De 1901 à 1919...	GUINOCHET.
De 1876 à 1890...	F. WÜRTZ.	De 1920 à 1945...	BOURDIER.
De 1891 à 1899...	SCHMIDT.	Depuis 1945......	JANOT.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du Bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1823 inclus.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1833	Bajet.	Chevalier.	Robiquet.	Martin.
1834	Chéreau.	J. Pelouze.	»	»
1835	Reymond.	Cap.	»	»
1836	Bussy.	F. Boudet.	»	»
1837	Dizé.	Vallet.	»	»
1838	Cap.	Dubail.	»	»
1839	Fauché.	Hottot.	»	»
1840	Soubeiran.	Vée.	Robiquet. Soubeiran.	Tassart.
1841	Guibourt.	Quévenne.	Soubeiban.	»
1842	Pelouze.	Desmaret.	»	»
1843	Boutron-Charlard.	Foy.	»	»
1844	Bonastre.	Bouchardat, père.	»	»
1845	Frémy, père.	Mialhe.	»	»
1846	Vée.	Buignet.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	Véron.	»	»
1848	Boutigny.	Deschamps.	»	»
1849	Blondeau.	Grassi.	»	»
1850	Hottot.	Huraut.	»	»
1851	Félix Boudet.	Robiquet, fils.	»	»
1852	Vuaflart.	Mayet, père.	»	»
1853	Bouchardat, père.	Ducom.	»	»
1854	Cadet-Gassicourt.	Réveil.	»	»
1855	Buignet.	Paul Blondeau.	»	»
1856	Dubail.	Lefort.	Buignet.	»
1857	Soubeiran.	Regnauld.	»	»
1858	Chatin.	Baudrimont.	»	»
1859	Foy.	Hottot, fils.	»	»
1860	Dublanc.	Léon Soubeiran.	»	»
1861	Gobley.	A. Vée.	»	Desnoix.
1862	Poggiale.	Latour.	»	»
1863	Schaeuffèle, père.	Lebaigue.	»	»
1864	Boudet, fils.	Hébert.	»	»
1865	Robinet.	Roussin.	»	»
1866	Tassart.	Marais.	»	»
1867	Guibourt.	Adrian.	»	»
1868	Bussy.	Roucher.	»	»
1869	Mayet, père.	Coulier.	»	»
1870	Mialhe.	Méhu.	»	»
1871	Lefort.	Mortreux.	»	»
1872	Stanislas Martin.	Bourgoin.	»	»
1873	Grassi.	P. Vigier.	»	»
1874	Regnauld.	Duquesnel.	»	»
1875	Planchon.	F. Würtz.	»	»
1876	Coulier.	F. Vigier.	Buignet Planchon.	» »
1877	Marais.	Petit.	»	»
1878	Méhu.	Marty.	»	»
1879	Blondeau.	Vidau.	»	»
1880	Bourgoin.	Guichard.	»	»
1881	Petit.	Yvon.	»	»
1882	P. Vigier.	Delpech.	»	»
1883	Jungfleisch.	Prunier.	»	»
1884	Marty.	Boymond.	»	»
1885	Sarradin.	Champigny.	»	»
1886	Prunier.	Portes.	»	Dreyer.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
—	—	—	—	—
1887	DESNOIX.	Paul-E. Thibault.	PLANCHON.	DREYER.
1888	DELPECH.	SCHMIDT.	»	»
1889	G. BOUCHARDAT.	GRIMBERT.	»	»
1890	F. VIGIER.	BOURQUELOT.	»	»
1891	MOISSAN.	LÉGER.	»	»
1892	PORTES.	LEIDIÉ.	»	»
1893	BÜRCKER.	BÉHAL.	»	»
1894	BOYMOND.	LEROY.	»	»
1895	JULLIARD.	PATEIN.	»	LEROY.
1896	VILLIERS.	VIRON.	»	»
1897	SONNERAT.	GUINOCHET.	»	»
1898	BOURQUELOT.	BOCQUILLON.	»	»
1899	LEIDIÉ.	VOIRY.	»	»
1900	PLANCHON.	BARILLÉ.	BOURQUELOT.	»
1901	YVON.	MOUREU.	»	»
1902	GUICHARD.	GEORGES.	»	»
1903	LÉGER.	CHOAY.	»	VAUDIN.
1904	LANDRIN.	LÉPINOIS.	»	»
1905	BÉHAL.	GUERBET.	»	»
1906	CRINON.	FRANÇOIS.	»	»
1907	VIRON.	BOUGAULT.	»	»
1908	SCHMIDT.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	PATEIN.	CARETTE.	»	»
1910	Paul-E. THIBAULT.	DUFAU.	»	»
1911	GRIMBERT.	GAILLARD.	»	»
1912	PRUD'HOMME.	HÉRISSEY.	»	»
1913	MOUREU.	DUMESNIL.	»	»
1914	DUMOUTHIERS.	LEROUX.	»	»
1915	GUERBET.	PÉPIN.	»	»
1916	COUSIN.	GUÉRIN.	»	»
1917	GEORGES.	SOMMELET.	»	»
1918	CHOAY.	TIFFENEAU.	»	»
1919	FRANÇOIS.	BOURDIER.	»	»
1920	PATROUILLARD.	BERNIER.	»	»
1921	BOUGAULT.	HUERRE.	GRIMBERT.	LESURE.
1922	LAFAY.	DAMIENS.	»	»
1923	VAUDIN.	Ch. LEFEBVRE.	»	»
1924	RICHAUD.	BRIDEL.	»	»
1925	HÉRISSEY.	LANTENOIS.	»	»
1926	DUFAU.	R. FABRE.	»	»
1927	GAILLARD.	PÉNAU.	»	»
1928	DUMESNIL.	FLEURY.	»	»
1929	GORIS.	LAUDAT.	»	»
1930	C. LEFEVRE.	BOUVET.	»	»
1931	FOURNEAU.	PICON.	BOUGAULT.	»
1932	CORDIER.	O. BAILLY.	»	»
1933	SOMMELET.	Ch.-O. Guillaumin.	»	»
1934	H. MARTIN.	WEITZ.	»	»
1935	TIFFENEAU.	BAGROS.	»	»
1936	RADAIS.	MASCRÉ.	»	»
1937	BOURDIER.	AUBRY.	»	»
1938	LEROUX.	ROTHÉA.	»	»
1939	BERNIER.	F. MARTIN.	»	»
1940	E. ANDRÉ.	R. LECOQ.	»	F. MARTIN.
1941	LESURE.	BRUÈRE.	»	»

Années	Présidents	Secrétaires annuels	Secrétaires généraux	Trésoriers
—	—	—	—	—
1942	Javillier.	A. Choay.	Bougault.	Lesure.
1943	Lantenois.	Lormand.	»	»
1944	Lebeau.	Cuny.	»	»
1945	Buisson.	Bedel.	»	»
1946	Damiens.	Lenoir.	»	»
1947	Pénau.	Courtois.	R. Fabre.	»
1948	Fleury.	Jarrousse.	»	Bouvet.
1949	Laudat.	Gautier.	»	»
1950	Souèges.	Gesteau.	»	Guerbet.
1951	Bouvet.	Griffon.	»	»
1952	Picon.	Joffard.	»	»
1953	Bailly.	Raoul.	»	»
1954	Weitz	Harlay	»	»
1955	Grigaut.	Truhaut.	»	»

DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946 PORTANT MODIFICATION DU TITRE D'UNE ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Par décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(*Journal officiel*, 7 septembre 1946, p. 7753).

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1956.

Président .... MM. A. Aubry.

Vice-Président .... M. Mascré.

Secrétaire général .... R. Fabre.

Secrétaire annuel .... A. Quevauviller.

Trésorier .... A. Guerbet.

Archiviste .... M.-M. Janot.

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

tenue le 4 Janvier 1956

Compte rendu des travaux de l'Académie de Pharmacie pendant l'année 1955.

par M. R. TRUHAUT, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,
Mes chers Collègues,

En qualité de Secrétaire annuel, j'ai l'agréable devoir de vous présenter le bilan de la vie de l'Académie pendant l'année 1955.

Comme chaque année, hélas ! nous avons à déplorer la mort de collègues qui, par leurs travaux, s'étaient acquis une grande notoriété dans les hautes sphères scientifiques ou dans les milieux professionnels.

Parmi les membres résidants : M. E. CATTELAIN.

Parmi les membres honoraires : MM. les Professeurs J. BOUGAULT membre de l'Académie nationale de Médecine et M. JAVILLIER membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie nationale de Médecine.

Ces deux derniers avaient présidé nos séances : M. BOUGAULT, en 1921 et M. JAVILLIER, en 1944.

Parmi les membres correspondants nationaux :

MM. A. DESMOULIÈRE, H. QUÉRIAULT, L. SIMON ;

Parmi les membres correspondants étrangers :

MM. C. H. Hampshire, C. Kuhn, A. Maldonado, J. Vintilesco.

En me recueillant avec vous, je ne puis mieux faire que m'associer respectueusement aux éloges funèbres présentés lors de leurs obsèques ou devant l'Académie.

Trois nouveaux membres résidants ont été élus cette année :

M. M. Piette, maître de conférences agrégé, dont les travaux très remarqués en hématologie font honneur à notre profession ;

M. J. Reusse, qui contribue avec le Président Leprestre à assurer une activité brillante et féconde à la Fédération nationale des Pharmaciens de réserve ;

M. le Pharmacien Général M. Kerny, du cadre de réserve, qui, par son activité au sein de multiples commissions, continue à servir avec efficience.

Ont été élus membres correspondants nationaux :

M. J. Bogros, pharmacien à Clermont-Ferrand,

M. R. Castagnou, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux,

M. P. Fourment, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Alger.

L'Académie s'honore de compter maintenant parmi ses membres correspondants étrangers :

M. T. Kariyone, Professeur à la Faculté de Médecine de Kyoto (Japon), Docteur *honoris causa* de l'Université de Paris,

M. H. B. Mackie, Directeur de l'Ecole de Pharmacie de Brighton (Grande-Bretagne),

M. P. Mascherpa, Professeur à la Faculté de Pharmacie de Pavie (Italie), Directeur de l'Institut de Pharmacologie et de Thérapie de l'Université de Pavie (Italie),

M. Motawi, Doyen de la Faculté d'Alexandrie (Egypte).

Nos collègues, M. le Professeur R. Hazard et M. C. Lormand, élus en 1930, sont passés dans le savant et distingué groupement des membres honoraires.

J'ai maintenant le plaisir de rappeler les hautes distinctions qui sont venues récompenser les mérites de plusieurs de nos collègues et dont, pour certaines, l'éclat contribue à maintenir et même à rehausser le prestige de notre Académie.

Nous avons ainsi pu applaudir avec fierté :

L'élection de M. Albert Buisson, Chancelier de l'Institut, à l'Académie française, distinction qui n'était échue à aucun de nos confrères depuis Marcellin Berthelot ;

— Celle de notre Secrétaire général, M. le Doyen R. Fabre, à l'Académie des Sciences et aussi comme membre honoraire de l'Académie de Chirurgie ;

— Celle de M. le Professeur Charonnat à l'Académie nationale de Médecine ;

— Celles de MM. les Professeurs F. Caujolle et R. Vivario, comme membres correspondants de l'Académie nationale de Médecine.

Dans l'Ordre de la Légion d'honneur, ont été promus ou nommés :

Commandeurs : MM. H. Lenoir, et L. Martin ;

Officiers : MM. P. Fleury, L. Péchon ;

Chevaliers : MM. P. Cordier, P. Monnier, M. Mousseron, M. Péronnet.

Dans l'Ordre de la Santé publique, ont été promus :

Commandeurs : MM. V. Brustier, E. Deschiens, J. Tréfouël.

Officiers : MM. P. Balâtre, C. Bedel, J. Cheymol, H. Diacono, R. Girard, R. Hazard, M. Lantenois, A. Lespagnol, A. Morette, R. Truhaut, R. Weitz.

Chevaliers : MM. J. Balansard, P. Duquénois, P. Poulenc, J. Roche.

Ont été promus officiers de l'Instruction publique, MM. J.-E. Courtois, P. Crété, G. Dastugue, A. Morette.

Dans l'Ordre de l'Economie nationale :

M. O. Bailly a été nommé officier et M. M. Choay, chevalier.

Dans l'Ordre du Mérite agricole : M. G. Fleury a été nommé officier et M. L. Domange, chevalier.

Des distinctions étrangères sont venues également souligner l'activité dans le domaine international de deux de nos membres :

M. le Doyen Fabre a été promu Commandeur de l'Ordre d'Alfonse X le Sage.

et M. L. Domange, Chevalier de l'Ordre de Léopold II.

L'Académie des Sciences a décerné le Prix Montyon de Médecine et de Chirurgie à M. le Professeur J. Roche, le prix Dusgate de Médecine et de Chirurgie à M. le Professeur R. Hazard, le Prix Montyon des Arts insalubres et la médaille Berthelot à M. le Professeur R. Truhaut.

L'Académie nationale de Médecine a décerné :
le Prix H. Buignet à M. A. Quevauviller.
le Prix Berthe Péan à MM. C. Lormand et J. Desbordes.
le prix du Conseil général de la Seine à M. J. Cheymol.
le prix Elise Cailleret à M. Garnier, de Beyrouth.
le prix Jacques Guérétin à M. R. Weitz.

La Société Suisse de Chimie a décerné sa plus haute récompense, la médaille d'Or Paracelse, d'ailleurs très rarement attribuée, à M. R. Delaby, reconnaissant ainsi ses mérites et les services éminents qu'il a rendus à la Science en occupant pendant de nombreuses années, avec la maîtrise que l'on sait, le poste de Secrétaire général de l'Union Internationale de Chimie pure et appliquée.

Comme autres distinctions, nous mentionnerons les nominations de M. le Doyen R. Fabre, comme Président de la section de Chimie appliquée de l'Union internationale de Chimie pure et appliquée, comme Vice-Président de cette Union, enfin comme Président de l'Association française pour l'Avancement des Sciences,

celle de M. R. Delaby, comme Vice-Président de l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée,

celle de M. M.-M. Janot, comme Directeur de l'Institut de Chimie des Corps naturels du C.N.R.S.,

celles du Doyen Y. Volmar et de M. Ch. Lapp, comme Présidents d'honneur de la Société de Pharmacie de Strasbourg,

celle de M. R. Sartory, comme Secrétaire général de la Société de Pharmacie de Strasbourg,

celle de M. Y. Raoul, comme membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique de France en tant que représentant de notre Académie,

celles de M. R. Truhaut, comme Président de la Commission de Toxicologie et d'Hygiène industrielle de l'Union Internationale de Chimie pure et appliquée, comme membre titulaire de la Commission Permanente internationale pour la Médecine du Travail, comme membre du Conseil supérieur d'Hygiène publique de France,

celle de M. F. Lagarce, comme représentant de l'Académie au C.N.O.P. et au Conseil supérieur de la Pharmacie,

celle de M. R. Joffard, comme représentant de l'Académie au Conseil supérieur de la Pharmacie et sa réélection comme Président du Conseil régional des Pharmaciens de la 1re Région sanitaire,

celles de M. M.-M. Janot et M. C. Lormand, comme représentants de l'Académie au Comité consultatif du Laboratoire National du Ministère de la Santé publique,

celle de M. P. ROLLAND, comme Membre d'Honneur de la Société Française d'Anesthésie et d'Analgésie, Membre du Collège International des Chirurgiens, Vice-Président du Comité National d'Education sanitaire, démographique et sociale,

celle de M. J. DESBORDES, comme Vice-Président de la Première rencontre Européenne de Standardisation biologique.

Dans le domaine universitaire, nous mentionnerons la manifestation mémorable que fut le cours inaugural de notre collègue Jean COURTOIS, nouveau promu dans la chaire de Chimie biologique. Son brillant succès a réjoui ses nombreux amis, sans amoindrir pour autant les sentiments de mélancolie causés par le départ de son prédécesseur, notre collègue le Professeur Paul FLEURY, à l'éloge mérité duquel nous avons applaudi de tout notre cœur.

M. F. KAYSER a été nommé à nouveau Doyen de la Faculté de Pharmacie de Nancy.

Comme chaque année, nombreux sont les collègues qui ont assisté à diverses manifestations scientifiques et Congrès où leur active participation a été très appréciée :

MM. P. ROLLAND et P. POULENC ont représenté l'Académie au Congrès des Pharmaciens catholiques, qui s'est tenu à Dijon en Avril.

Délégué par l'Ordre des pharmaciens et sous l'égide du Comité pharmaceutique franco-britannique, M. R. TRUHAUT a prononcé à Portsmouth, Plymouth, Bristol et Londres une conférence en anglais sur la Toxicologie des produits phytopharmaceutiques.

M. FLEURY a représenté l'Académie aux XIe Journées vétérinaires, tenues à Maisons-Alfort, le 2 Juin.

M. R. TRUHAUT a participé au Symposium sur les substances étrangères dans les aliments, organisé par la Commission internationale des industries agricoles et le Bureau international de Chimie analytique, Symposium qui s'est tenu à Vienne du 6 au 9 Juillet et au cours duquel il a présenté un rapport sur les colorants alimentaires.

M. le Doyen R. FABRE et M. G. VALETTE ont représenté l'Académie au 74e Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, qui s'est tenu à Caen du 15 au 22 Juillet et auquel plusieurs de nos collègues ont assisté et présenté des communications.

M. le Doyen FABRE, MM. DELABY, FLEURY, JANOT, GAUTIER, GUILLOT, COURTOIS et TRUHAUT ont assisté et participé activement au 14e Congrès international de Chimie pure et appliquée, qui s'est tenu à Zurich du 20 au 27 Juillet. A la même époque s'est tenue la 18e Conférence de l'Union internationale de Chimie pure et appliquée, dont M. R. DELABY, Secrétaire général a été

l'un des principaux animateurs. M. P. FLEURY a participé aux travaux de la Commission de Chimie clinique ; M. J.-E. COURTOIS à celle de Nomenclature de Chimie biologique ; MM. R. FABRE et R. TRUHAUT à celle de Toxicologie et d'Hygiène industrielle.

M. J.-E. COURTOIS, Secrétaire général de la Société de Chimie biologique, M. Y. RAOUL, rédacteur en chef, et plusieurs collègues ont participé au IIIe Congrès international de Biochimie, qui s'est tenu à Bruxelles du 1er au 6 août 1955.

M. R. CAVIER a participé au Congrès allemand de Thérapeutique, tenu à Karlsruhe du 6 au 9 septembre et y a présenté une communication.

M. QUEVAUVILLER a représenté l'Académie au Congrès mondial des Anesthésiologistes tenu en Hollande à Scheveningen du 5 au 10 Septembre, où il a présenté une communication.

MM. R. FABRE et R. TRUHAUT ont participé aux Journées d'étude des moyens de lutte contre les ennemis des plantes, tenues à Mondorf-les-Bains (Luxembourg) du 6 au 9 septembre 1955 et sur cinq rapports d'ensemble, deux leur ont été confiés. A cette occasion, ils ont tous les deux reçu la grande médaille de la Société de Phytiatrie et de Phytopharmacie.

De nombreux collègues, parmi lesquels nous citerons M. le Doyen FABRE, Mlle M.-Th. FRANÇOIS, MM. CHARONNAT, CHEYMOL, GUILLOT, R. PARIS, CAVIER, ont participé à la XVIe Assemblée générale de la Fédération internationale pharmaceutique, tenue à Londres du 19 au 23 septembre et certains y ont présenté des rapports ou des communications.

M. R. TRUHAUT a représenté la France à la Conférence organisée en septembre par l'O.M.S. et la F.A.O. sur les additifs alimentaires et à la réunion du Sous-Comité d'Experts pour le contrôle des denrées alimentaires de l'Union européenne occidentale, tenue à Londres du 30 novembre au 2 décembre.

D'autre part, il a été invité par la Ligue suisse contre le Cancer à prononcer une conférence à l'occasion de son assemblée générale des 12 et 13 novembre à Zurich.

A Paris, du 3 au 8 octobre, se sont déroulées les Journées pharmaceutiques françaises, patronnées par l'Académie de Pharmacie.

MM. BEDEL, BOUVET, CHARONNAT, COURTOIS, FLEURY, GESTEAU, GUILLOT, LORMAND, PARIS, RAOUL, TRUHAUT, VIGNERON, VOGELENZANG y ont fait des conférences ou des démonstrations pratiques. Une fois de plus ces journées ont connu un très grand succès dont il faut féliciter hautement les initiateurs et les organisateurs et en particulier M. le Doyen FABRE, Président d'honneur ; M. H. DAVID, Président ; M. Pierre POULENC, Secrétaire général

et M. R. CHARONNAT, Président de la Société de Technique pharmaceutique.

Enfin, M. le Doyen R. FABRE a prononcé des conférences très applaudies devant les Sociétés de Pharmacie de Marseille, Toulouse, Bordeaux et Clermont-Ferrand.

Lors de ces manifestations, de même qu'à l'occasion du X[e] anniversaire de la Société de Pharmacie de Lille, notre Secrétaire général a remis des adresses au nom de l'Académie. Ainsi s'est affirmée la liaison cordiale de cette dernière avec les Sociétés de Pharmacie de province. Une telle liaison existe également avec les Sociétés de Pharmacie des pays étrangers. C'est ainsi que M. G. VALETTE en mission au Japon, a présenté, au nom de l'Académie, une adresse à la Société de Pharmacie de ce pays à l'occasion de son Jubilé. En sens inverse, l'Académie a reçu des adresses de la Société de Pharmacie du Japon, ainsi d'ailleurs que de la Faculté de Médecine de Kyoto, transmises par le Professeur Tatsuo KARIYONE.

⁂

J'en arrive maintenant à l'exposé des travaux proprement dits de l'Académie. Ils comprennent des conférences générales, des présentations d'ouvrages et de films, des communications scientifiques, des dépôts de plis cachetés et des rapports spéciaux de Comités secrets.

Les *conférences* ont été données à l'occasion de deux séances dont l'éclat mérite d'être particulièrement souligné.

C'est d'abord la séance publique annuelle du 5 janvier 1955, au cours de laquelle MM. R. WEITZ et A. GRIGAUT, ancien et nouveau Présidents, ont prononcé des allocutions très applaudies et M. R. SOUÈGES, membre de l'Institut, présente une évocation très émouvante de la vie et de l'œuvre scientifique du savant pharmacien que fut Léon GUIGNARD.

C'est ensuite, dans le cadre des Journées Pharmaceutiques françaises, la séance solennelle tenue par l'Académie le 5 Octobre, en présence de M. le Ministre de la Santé publique et où furent traités, de façon d'ailleurs extrêmement brillante, les trois sujets suivants :

La Biochimie du Cobalt, par M. le Professeur M. MOKRANJAC, de l'Université de Belgrade,

Les Abeilles et la thérapeutique, par M. le Professeur G. VITTE, de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux,

Les problèmes de l'Ingénieur et la Chimie, par M. l'Ingénieur en chef L. ARMAND, Président du Conseil d'administration de la Société nationale des Chemins de fer français.

Les *ouvrages* présentés en séance ont été les suivants :

« L'apothicaire Louis Hébert, premier colon français du Canada », par M. Maurice Bouvet ;

« Notions de Toxicologie industrielle — Premiers secours en cas d'intoxication », par M. R. Fabre ;

« Mises au point de Chimie analytique pure et appliquée et d'Analyse bromatologique », 3e série. Conférences prononcées en 1954 par MM. D. Bertrand, H. Guérin, E. Lederer, F. Pellerin, J. Pien et R. Pottier et présentées par M. J.-A. Gautier ;

« Le Code de la Pharmacie (Livre V du Code de la Santé publique) », par MM. C. Vaille et P. Penciolelli ;

« Les stupéfiants, fléau social », par MM. C. Vaille et G. Stern ;

« L'autoxydation — Mesures de prévention — Antioxydants », par M. M. Vigneron.

Un seul *film* a été présenté cette année :

« L'Atome et la Médecine, par M. Ch. Lormand ».

En ce qui concerne les *communications*, elles sont au nombre d'une cinquantaine, témoignant d'une activité au moins égale à celle des années précédentes. Elles ont trait à des recherches intéressant toutes les sciences pharmaceutiques. Le classement que j'ai présenté ne saurait être considéré que comme relatif, en raison de la diversité des aspects présentés par plusieurs d'entre elles.

En Bactériologie :

M. J. Desbordes, au nom de MM. J. Hirtz, G. Schuster, E. Fournier, Mlles M.-Th. Fayet, D. Alix et en son nom personnel, a exposé un travail intitulé « *Contribution à l'étude des caractères d'identité spécifiques des lysats et produits d'origine microbienne non chimiquement définis — II) Etude électrophorétique de la tuberculine* ». D'après les résultats obtenus en pratiquant l'électrophorèse dans l'amidon, les auteurs pensent que l'activité de la tuberculine est liée à des groupements migrant avec les protéines et que de nombreuses protéines différentes participent à cette action.

En Chimie organique :

M. M.-M. Janot a présenté, en son nom et en celui de M. Le Men, un travail sur « *la vincamajoréine, troisième alcaloïde cristallisé de la grande pervenche, Vinca major L.* ». L'étude analytique et la détermination des spectres ultra-violet et infrarouge permettent la classification de cet alcaloïde dans le groupe des bases méthoxy-5, indoliniques.

En Chimie analytique et Contrôle des médicaments :

M. L. DOMANGE a fait une exposé « *sur le contrôle des médicaments en général* », exposé qui a été suivi d'interventions très nourries de MM. PREVET et ROLLAND.

M. L. DOMANGE, au nom de M. B. SALVESEN, en son nom personnel et en celui de M. J. GUY, a présenté « *Quelques exemples de dosages de composés organiques dans des comprimés ou dragées par spectrophotométrie infrarouge* ».

M. R. PARIS a étudié, en collaboration avec M[lle] J. CORNILLEAU, « *La caractérisation et le dosage des dérivés flavoniques* ». Les auteurs ont proposé une méthode simple, spécifique et suffisamment précise, basée sur la réaction de la cyanidine (coloration rouge après réduction par l'hydrogène naissant). Cette méthode a été appliquée avec succès au dosage de la rutine dans des comprimés, dans des solutés médicamenteux et dans les liquides biologiques (sang, urine...).

En collaboration avec M. G. FAUGERAS, M. R. PARIS a étudié « *l'application de l'élcctrophorèse à la séparation des alcaloïdes et des dérivés flavoniques chez quelques Légumineuses* ».

M. J. DELGA a présenté, au nom de M. P. SLIZEWICZ et en son nom personnel, une note sur « *Une nouvelte réaction colorée de la Prométhazine* ». Il s'agit de la coloration rouge que cette substance donne, même en solution très diluée, par chauffage avec le nitrate d'argent en solution acide. Cette réaction peut être appliquée au dosage.

M. R. PARIS a présenté en son nom personnel et en celui de M. J.-P. VIEJO, une note sur *L'identification des drogues et le contrôle des médicaments d'origine végétale par chromatographie sur papier*. La méthode a été appliquée, entre autres, avec succès pour les drogues anthracéniques, les végétaux à action vitaminique P et les plantes cardiotoniques. Elle permet de déceler certaines falsifications.

M. C. LORMAND a fait l'« *Etude critique d'une réaction colorée de l'amphétamine* » avec l'orangé de méthyle. Il a souligné son manque de spécificité.

M. L. DOMANGE a présenté, au nom de M. B. SALVESEN et en son nom personnel, deux notes : l'une concernant « *L'action destructrice du cuivre sur certains composés organiques soufrés* » possédant tous le groupement — C —

$$\underset{\displaystyle S}{\overset{\|}{}}$$

l'autre concernant le *Dosage colorimétrique du disulfurame* (disulfure de tétraéthylthiurame ou antabuse) basé sur la coloration jaune développée par action du cuivre.

M. R. Charonnat, en collaboration avec MM. Miocque et Yonger, a établi une technique de *caractérisation rapide de traces de détergents* (sels d'ammoniums quaternaires) *dans le lait.*

M. R.-C. Moreau a mis au point le *Dosage du soufre dans le thioamide isonicotinique,* en utilisant la désulfuration par le nitrate d'argent en milieu hydro-alcoolique.

M. F. Pellerin a présenté une communication « *Sur une cause d'erreur dans le titrage des chlorhydrates de bases organiques en milieu acétique en présence d'acétate mercurique.* Il a montré comment y remédier. — Dans une autre note, il a étudié le « *comportement des sels de l'acide tétraphénylborique en solution dans l'acide acétique anhydre* ».

M. R. Ardry a effectué, en collaboration avec M. P. Bourely, une « *Etude critique des divers dosages des gélatines modifiées utilisées comme substituts du plasma humain* ». Les méthodes classiques (Rogers, Ardry-Risbec) à l'acide trichloracétique, ne sont valables qu'avec certaines modifications ou en introduisant des facteurs de correction.

M. R. Paris a présenté avec M. R. Stauber, une note sur le « *Dosage des alcaloïdes de l'ergot de seigle* ». Les auteurs ont mis au point une technique colorimétrique, basée sur l'utilisation de la solution sulfurique de *p.*diméthyl aminobenzaldéhyde, après extraction convenable, permettant de doser séparément les alcaloïdes insolubles dans l'eau, type ergotamine, et ceux solubles dans l'eau, type ergométrine ou ergobasine.

En Chimie biologique :

M. R. Michel a présenté, au nom de MM. J. Roche, W. Wolf, J. Nunez et en son nom personnel, une note « *sur une nouvelle hormone thyroïdienne : la 3.3' diiodothyronine* ». Cette hormone a été synthétisée et identifiée dans le corps thyroïde. Son activité est voisine de celle de la thyroxine.

M. P. Fournier a prononcé un intéressant exposé intitulé « *Glucides et ossification* ». Il a montré le rôle protecteur du lactose vis-à-vis de la résorption du tissu osseux qui peut se produire chez les Mammifères femelles au moment de la lactation.

M. R. Lecoq a présenté, en son nom personnel et en celui de M. P. Chauchard et de Mme H. Mazoué, une « *étude comparative de l'aldostérone* (*hormone cortico-surrénale*) *et de quelques corticoïdes de propriétés voisines ou de même origine* ». Ces auteurs ont montré que, dans ses réactions électrophysiologiques, l'aldostérone se rapproche de la corticostérone et de la désoxycorticostérone dont elle possède l'action nerveuse diphasique et les propriétés acidosiques, alors que la cortisone et la dihydrocortisone ont une activité nerveuse monophasique et des propriétés alcalosiques.

M. R. Barré a présenté, en son nom personnel et au nom de M. G. Wormser, une communication sur « *Les protéines des graines d'amandier* ». Les auteurs ont séparé plusieurs fractions, dont l'une douée d'activité phosphatasique et totalement dénuée d'activité β-glucosidasique.

En Hématologie :

M. M. Piette a fait connaître une « *Méthode de coloration des granulocytes basophiles du sang en milieu hydro-alcoolique tamponné à pH : 4* ». Méthode utilisant l'azur II de méthylène.

En Matière médicale ou en Chimie végétale :

M. R. Paris a communiqué, au nom de M[me] H. Moyse, M. J. Le Men et en son nom personnel, une note « *Sur une Euphorbiacée à alcaloïdes : le Fluggea virosa* ». L'un des alcaloïdes de formule $C_{10}H_{15}ON$, a été obtenu à l'état cristallisé.

M. R. Paris a publié les résultats de ses recherches en collaboration avec M. J. Le Men « *Sur une Stephania d'A.O.F. : le Stephania Dinklagei* (*Ménispermacées*). De la racine de cette drogue douée de propriétés antispasmodiques très nettes vis-à-vis de l'acétylcholine et du chlorure de baryum, les auteurs ont isolé un nouvel alcaloïde cristallisé de formule $C_{36}H_{38}O_6N$.

M[me] L. Bézanger-Beauquesne a fait, au nom de M. J. Vanlerenberghe et en son nom personnel, une communication intitulée « *Contribution à l'étude du Drosera* », dans laquelle les auteurs soulignent les propriétés spasmolytiques du plombagol, pigment jaune isolé de la drogue.

M. R. Paris a fait connaître « *la présence d'un glucoside de la lutéoline chez la Gaude* (*Reseda Luteola L*) ».

En son nom et en celui de M[me] David-Cuny, il a présenté une note intitulée « *A propos du dosage des dérivés anthracéniques chez quelques drogues purgatives* (*Bourdaine, Cascara, Rhubarbe et Séné*).

En collaboration avec M[lle] M. Guillot, il a communiqué un travail *sur le liquiritoside, flavonoside de la racine de réglisse* (*Glycyrrhiza glabra*) et précisé les principales propriétés physiques et chimiques de cet hétéroside obtenu à l'état cristallisé.

En son nom personnel et en celui de M. Chaslot, il a présente une note intitulée : « *Sur l'aucuboside — Caractérisation et dosage chez diverses Dicotylédones* ».

M. le Professeur T. Kariyone, de l'Université de Kyoto, a fait une communication sur « *Les constituants chimiques des plantes de la famille des Conifères* ».

M. R. Paris, au nom de M. R. Palmer et en son nom personnel, a présenté un travail intitulé « *Recherches sur les Fagara africains. IV — Etude préliminaire du Fagara angolensis* ». De

l'écorce de racine de cette Rutacée arborescente d'A.O.F., les auteurs ont pu séparer, par chromatographie sur papier 4 alcaloïdes.

En Pharmacie galénique :

M. M.-M. Janot a communiqué une note de M. J. Bibard « *sur la réalisation de suppositoires dragéifiés utilisables dans les pays chauds* ».

M. P. Duquénois a présenté des « *Remarques sur les essais de la résine de Podophylle* » en soulignant que des résines de *Podophyllum peltatum* conformes à la Pharmacopée internationale ne répondent pas en général aux essais de solubilité dans l'éther et dans le chloroforme exigés par le Codex de 1949.

En Pharmacodynamie :

MM. A. Quevauviller, J. Le Men et M.-M. Janot ont présenté une communication « *sur quelques propriétés pharmacodynamiques des alcaloïdes totaux du Vinca major L. (Apocynacées)* ». Comme les alcaloïdes totaux du *Vinca minor* L., ce sont des ganglioplégiques spasmolytiques, mais ils sont en plus légèrement sympatholytiques périphériques.

MM. A. Quevauviller, R. Goutarel et M.-M. Janot ont présenté des « *Données pharmacodynamiques préliminaires sur les alcaloïdes totaux des Voacanga (Apocynacées)*. Il s'agit dans tous les cas de produits hypotenseurs, certains étant doués en outre de propriétés cardiotoniques ventriculaires.

M. A. Le Hir a effectué la « *Comparaison des effets de la sempervirine et de la flavocoryline sur les systèmes nerveux autonome et cardiovasculaire du Chien* ».

MM. R. Charonnat et P. Lechat, continuant *l'analyse de la phase initiale de l'anesthésie cornéenne*, ont cherché à déterminer le *temps minimum d'apparition de l'anesthésie.*

Les mêmes auteurs ont fait connaître, en deux communications successives, les résultats des recherches qu'ils ont effectuées sur « *les réactions nerveuses du Lapin vis-à-vis des injections intraveineuses* ».

En Physique appliquée :

M. M. Guillot a fait, au nom de M. J. Laroche, une communication « *sur un nouvel anomaloscope destiné à l'étude de la vision des couleurs* ».

M. R. Fabre a communiqué une note de MM. E. Canals, R. Marignan et Mlle L. Bardet, intitulée « *Cœfficient de dialyse et grandeurs moléculaires* », note dans laquelle les auteurs montrent que les méthodes basées sur la dialyse ne permettent pas d'atteindre avec rigueur certaines caractéristiques des ions en solution.

Je dois mentionner, en outre, que l'Académie a reçu, au cours de l'année 1955, 13 plis cachetés numérotés de 54 à 66 et portant les noms de : L. DOMANGE, et J. GUY — G. DELMON — R. CHARONNAT et P. FABIANI — H. POURRAT et P. FEBVRE — CH. ROBINEAU — J.-A. GAUTHIER, J. RENAULT et F. PELLERIN — M. PIETTE — C. MARIE — M. et C. PIETTE — R. VIEILLEFOSSE — A.-D. RONCHÈSE et P. AUDOLY — E. DUMESNIL — G. TSATSAS, R. DELABY, A. QUEVAUVILLER R. DAMIENS et M[lle] O. BLANPIN.

Il y a là un potentiel d'intéressantes communications pour l'avenir. De plus, le fait d'instituer l'Académie de Pharmacie gardienne de ces plis en nombre croissant témoigne que sa consécration est de plus en plus recherchée.

Enfin, notre Compagnie s'est réunie plusieurs fois en Comité secret, pour examiner certaines questions au sujet desquelles elle était consultée par M. le Ministre de la Santé publique et de la Population. En particulier, elle a eu à donner son avis sur l'opportunité de modifier les exonérations prévues par l'arrêté du 24 février 1951 et concernant les amphétamines. A cette occasion, elle a estimé nécessaire de supprimer purement et simplement les exonérations relatives à toutes les amphétamines délivrées sous des formes médicamenteuses autres que les gouttes nasales ou les préparations en association avec d'autres substances médicamenteuses.

Monsieur le Président, mes chers Collègues,

Me voici parvenu au terme de mon rapport. J'espère que vous voudrez bien excuser sa longueur, en considérant que vous en êtes les premiers responsables par votre activité. De cette activité, vous pouvez être fiers, car elle s'est exercée avec éclat dans les directions les plus diverses et démontre la vitalité de notre Compagnie, dont le prestige, débordant le cadre de nos frontières, sert et honore la profession pharmaceutique dans son ensemble.

L'an dernier, mon ami, M. André QUEVAUVILLER, remplaçant notre collègue V. HARLAY souffrant, pour la présentation du rapport d'activité de 1954, concluait en souhaitant que 1955 soit une belle année de travail. Son souhait s'est pleinement réalisé et si j'en ai, comme il le prévoyait, subi les conséquences pour la rédaction de mon rapport, c'est, soyez-en certains, avec une grande joie. C'est pourquoi je tiens en terminant à vous dire ma bien vive gratitude pour l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant aux fonctions de Secrétaire annuel.

Allocution de M. A. Grigaut,

Président sortant.

Mes chers Collègues,

Au moment de quitter le fauteuil de la présidence où vous m'avez fait l'honneur de prendre place, je veux exprimer ma gratitude à tous ceux qui m'ont apporté leur précieux concours, à notre Secrétaire général, M. le Doyen Fabre, qui m'a grandement facilité ma tâche, ainsi qu'aux membres du Bureau pour leur inlassable dévouement au service de notre Compagnie.

Pendant cette année 1955, l'activité scientifique de notre Académie ne s'est pas ralentie et le remarquable rapport de notre Secrétaire annuel, M. Truhaut, témoigne de la haute valeur scientifique des communications dans les différentes branches de notre profession.

A ces communications vinrent s'adjoindre des conférences faites par d'éminentes personnalités françaises et étrangères, conviées à venir nous exposer les résultats de leurs travaux.

A une époque où la science évolue avec une étonnante rapidité et où il est difficile de se tenir constamment au courant de ses progrès dans les différentes disciplines, ces conférences rendent d'éminents services et créent par ailleurs des liens favorables aux relations scientifiques entre les différents pays.

Cette année, il nous fut donné d'entendre M. le Professeur Mokranjac, de l'Université de Belgrade, M. le Professeur Vitte, de l'Université de Bordeaux, M. le Professeur Kariyone, de l'Université de Kyoto, ainsi qu'une causerie si vivante et si pleine d'intérêt de M. Armand, Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Chemins de Fer Français. Et je n'aurai garde d'omettre les films intéressants présentés par M. Lormand, qui nous permirent d'apprécier les progrès réalisés dans le diagnostic médical et en thérapeutique par l'emploi des isotopes radio-actifs.

Les causeries relatant la vie et l'œuvre de nos illustres prédécesseurs méritent également de retenir l'attention. Tout en constituant un hommage rendu aux savants de notre profession, elles offrent des exemples propres à inciter le goût de la recherche scientifique. Nous avons eu cette année écoulée, le privilège d'entendre M. Souèges nous relater la vie et les travaux de Léon Guignard. Dans un instant, nous aurons l'avantage d'entendre

M. Fleury nous parler de notre illustre ancêtre le pharmacien Yvon, grand pionnier de l'analyse médicale.

Etant donné l'importance et l'intérêt de ces différentes conférences et démonstrations, je pense que la pratique mérite d'en être maintenue, sinon développée, rejoignant ainsi le vœu déjà émis par plusieurs de nos anciens Présidents.

Il me reste maintenant à inviter les nouveaux membres du Bureau à venir prendre place. En l'absence de notre Collègue Aubry souffrant, je vais demander à mon vieux camarade et ami, M. le Professeur Mascré, d'occuper le fauteuil de la présidence et à M. Quevauviller, celui de Secrétaire annuel.

Allocution de M. Mascré.

Vice-Président pour 1956.

Mes chers Collègues,

Il y a quelques semaines, vous m'avez, par un vote dont je vous suis infiniment reconnaissant, désigné pour la Vice-présidence de notre Compagnie. Je ne pensais pas être appelé prématurément à présider notre séance de rentrée. J'y suis amené par l'absence de notre collègue, M. Aubry, dont j'ai à vous présenter les excuses et les regrets.

Il ne m'appartient pas, dans ces conditions, de prononcer l'allocution rituelle par laquelle s'ouvrent habituellement nos travaux. Je veux dire, cependant, toute notre reconnaissance à mon ami Grigaut qui a si dignement dirigé nos débats, à notre infatigable Secrétaire général, le Doyen Fabre, à notre Secrétaire annuel, le Professeur Truhaut, à notre érudit archiviste, le Professeur Janot, à notre dévoué trésorier, M. Guerbet.

Je dois avouer que j'ai eu quelque scrupule à accepter une présidence future, en raison d'une petite infirmité auditive qui ne laisse pas d'être parfois quelque peu gênante ; j'ai escompté l'aide que pourraient éventuellement m'apporter mes collègues du Bureau, plus particulièrement notre Secrétaire général et j'espère en votre indulgence... Il m'eût été pénible de refuser l'honneur qui m'était fait. Car c'en est un grand que de présider une assemblée comme la nôtre, si active, si vivante, si savante. Notre Académie prend tous les jours plus d'importance ; il n'est guère de problème professionnel sur lequel elle ne soit sollicitée de donner son avis, en une période où la Pharmacie, méconnue, ou enviée, est attaquée sur bien des fronts. Notre notoriété, notre prestige, notre autorité, ont précisément reçu cette année une triple et éclatante consécration : trois de nos collègues ont été accueillis : l'un, le Président Buisson, par l'Académie française. — le second, le Doyen Fabre, par l'Académie des Sciences, — le troisième, le Professeur Charonnat, par l'Académie de Médecine. De ces trois élections, nous recevons, par diffusion, un honneur dont nous sentons tout le prix. Nos collègues nous donnent là un exemple qui ne peut que stimuler l'ardeur de l'Académie.

Mes chers Collègues, je pense en avoir dit suffisamment, à cette tribune occupée par hasard et que j'espère, que je souhaite, pouvoir céder bientôt à son titulaire légitime, M. Aubry.

Je déclare ouverte l'année de travail 1956.

PAUL YVON
(18 janvier 1848 - 21 avril 1913).

par M. P. Fleury.

Parmi les initiatives les plus heureuses prises par notre dynamique Secrétaire général, il faut placer, me semble-t-il, cette évocation, au rythme des années, des figures pharmaceutiques les plus significatives qui illustrèrent notre profession. Cette courte halte, dans la fuite du temps, nous permet de leur rendre un juste hommage, en même temps qu'elle nous incite à puiser dans leur souvenir des motifs d'encouragement et d'espoir.

Dans cette sorte de « *De viris illustribus* » pharmaceutique, le choix de Paul Yvon s'imposait comme portant témoignage du rôle éminent que pouvait jouer un pharmacien d'officine à la fin du XIX[e].

Né le 18 Janvier 1848 à Selommes, modeste chef-lieu de canton situé a peu près à moitié chemin entre Blois et Vendôme, Paul Yvon commence son stage en pharmacie à 18 ans, à Vendôme, chez Rouilly, puis chez Aumoine et le termine à Blois dans la pharmacie Musnier. Entré à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris en 1869, il se révèle un sujet très brillant puisqu'il y remporte les premiers prix pendant les trois années de scolarité ; il y acquiert son diplôme en remplaçant par une thèse la fameuse synthèse qu'ont connue ceux d'entre nous ayant terminé leurs études avant la 1[re] guerre. Dans cette thèse, intitulée « *De l'analyse chimique de l'Urine normale et pathologique au point de vue clinique* », présentée en 1875, il utilise les observations qu'il a faites pendant son séjour dans les Hôpitaux. Il était en effet Interne en pharmacie depuis 1872 et il y a des raisons de croire, comme nous le verrons tout à l'heure, qu'il fréquentait déjà les hopitaux avant cette date.

A ce moment, il semble que le jeune Yvon hésite sur la carrière à suivre et parait tenté par l'Enseignement. Il devient préparateur du cours de Physique à la Faculté de Pharmacie et, de ce contact avec la Physique, il va garder un goût marqué pour les applications de cette Science. En même temps il est Chef du Service de Chimie, Physique et Pharmacie à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort. Mais décidément sa vocation de Pharmacien d'Officine l'emporte et, à 27 ans, il s'établit dans une vieille officine située au 7 de la rue de la Feuillade, disparue depuis 1931. Entre ses mains, elle devient rapidement l'une des pharmacies les mieux achalandées et les plus estimées de Paris. En 1887, il y prit

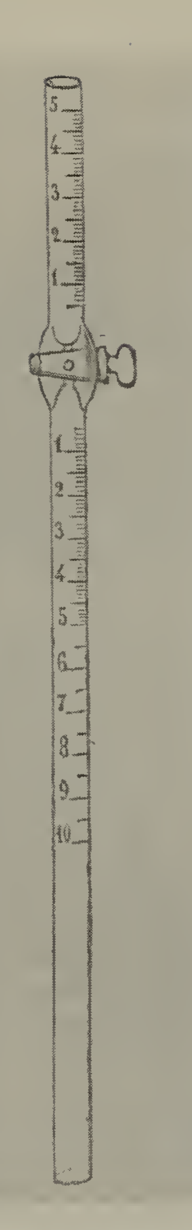


Fig. 1. — Uréomètre d'Yvon, d'après la thèse d'Yvon : « De l'analyse chimique de l'urine normale et pathologique » (1875).

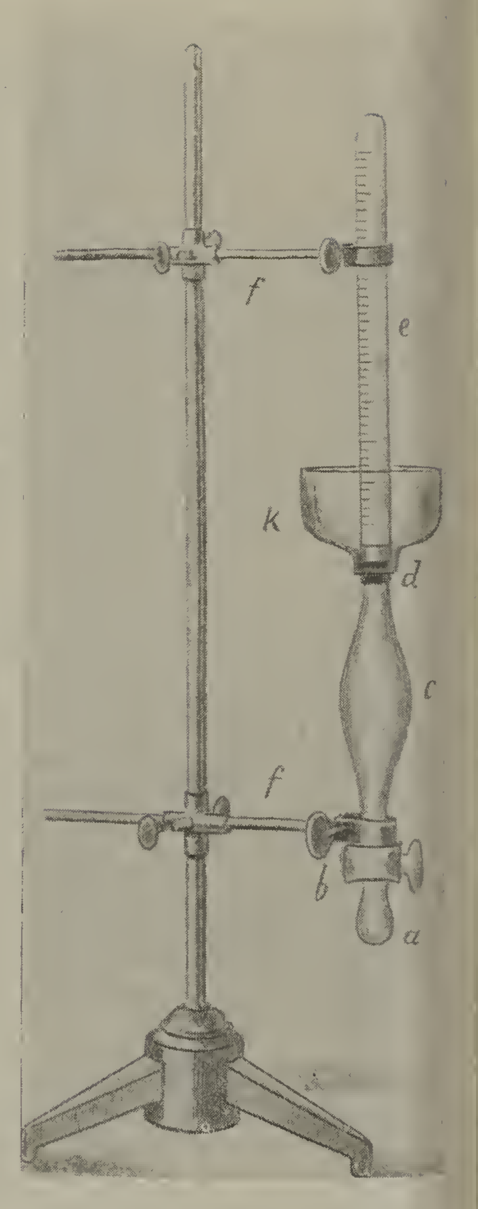


Fig. 2. — Uréomètre de Hüfner, d'après le mémoire de Hüfner de 1871.

comme associé le Dr Berlioz qui lui succéda en 1892. Paul Yvon se retira donc des affaires (comme on disait alors) après avoir exercé 17 ans. Il n'avait pas 45 ans, constatation qui laissera rêveurs beaucoup de nos contemporains et contribuera à renforcer le mythe de la « belle époque ».

En réalité, cet abandon de la Pharmacie d'Officine lui permet de développer son goût pour la recherche qu'il avait cependant déjà largement affirmé par de nombreuses publications dès avant son installation. Mais ce goût pour la recherche fut constamment orienté par le désir de rendre service, qu'il s'agisse de sa profession, de l'Etat, de ses contemporains, car c'était un homme qui, à une immense curiosité, joignait le goût du bien public.

Aussi, le voyons-nous se dévouer dans des voies très différentes. Il est longtemps membre de la Commission d'Hygiène du 1er arrondissement, Chimiste-Expert près des Tribunaux de la Seine. Il fait partie des Commissions du Codex depuis 1892 et il fut un des membres chargés de représenter le Gouvernement français à la Conférence de Bruxelles pour l'Unification des formules pour les médicaments héroïques tenue en 1902.

De nombreuses Sociétés savantes l'avaient accueilli dans leur sein. Je ne citerai que la Société de Biologie, la Société française de Physique, puis notre Compagnie qui l'élut en 1885 et qu'il présida en 1902 et, enfin, l'Académie de Médecine en 1910.

On sait que l'Institut Pasteur, dès la création de son service de sérothérapie, lui avait confié le poste de pharmacien. Il assurait ce service avec la ponctualité méticuleuse qu'il mettait dans chacune de ses fonctions et il l'assura encore le matin même de sa mort survenue brusquement le 21 Avril 1913. Il avait à peine dépassé 65 ans.

L'œuvre laissée par ce travailleur infatigable étonne par sa variété. Elle est dominée par un souci constant d'application et de perfectionnement.

Comme je l'ai déjà fait remarquer, il a certainement un goût très prononcé pour la Physique, gardé probablement de son passage à la Faculté comme préparateur de Physique ; il a en même temps comme le pressentiment de l'importance des mesures physiques dans de nombreux domaines de la Biochimie et de la Pharmacie : photomètre basé sur la sensation de relief, diabétomètre à pénombre, spectroscope pour la recherche clinique du sang et des pigments biliaires, glycosimètre, etc...

Je dois ajouter sa thèse de Doctorat en Pharmacie sur « *Le compte-gouttes normal et ses applications dans la pratique pharmaceutique* » qu'il eut la coquetterie de présenter en 1905, quelques années après la création de ce diplôme alors qu'il avait déjà présidé la Société de Pharmacie et avait été élu à l'Académie de Médecine.

A cette première liste, il faut joindre une série d'appareils ingénieux pour la détermination rapide des résidus secs, pour

la distillation des solutions éthérées et chloroformiques, pour la dessiccation des filtres, pour l'évaporation des liquides au bain-marie et la préparation des extraits, etc...

Mais, par définition, un pharmacien est tout d'abord un analyste et Paul Yvon n'a pas manqué d'obéir à cette vocation. Ses travaux naissent toujours de problèmes posés par la pharmacie, la toxicologie ou l'hygiène ; telles sont ses recherches toxicologiques sur le plomb avec le dosage volumétrique de ce métal au moyen du ferrocyanure de potassium, l'action de l'eau sur les tuyaux de conduite en plomb, l'intoxication par le chromate de plomb dans la fabrication des fleurs artificielles, la présence de l'arsenic dans les étiquettes gommées colorées en vert, la recherche la fuschine et celle de l'acide salicylique dans le vin, le dosage des granules de digitaline et d'aconitine cristallisées, etc...

Toutefois ses recherches fondamentales concernent principalement deux sujets, l'un les préparations pharmaceutiques, l'autre la biochimie clinique. Je ne voudrais pas allonger inutilement cet exposé et je vais sacrifier délibérément l'exposé du rôle de premier plan joué par Yvon dans la rénovation de notre Codex qui aboutit d'abord à l'édition de 1908 déjà très en progrès sur celle de 1884 ; il n'avait pas d'ailleurs considéré sa tâche comme terminée et il avait apporté le secours de son expérience et de ses connaissances très étendues dans ce domaine à Bourquelot et ses élèves qui, dès la parution du Codex de 1908, songeaient à la future édition que la guerre de 1914 devait retarder jusqu'en 1937.

Je veux noter simplement ici un trait de petite histoire. Parmi les très nombreuses mises au point exécutées par Yvon et dont beaucoup contenaient des tours de main originaux, une seule préparation, l'extrait fluide d'Ergot de Seigle, lui avait paru digne de satisfaire ce penchant que tout Pharmacien garde au secret de son cœur pour la spécialité en créant l'Ergotine Yvon ; celle-ci figure encore, dans les Catalogues de Spécialités pharmaceutiques.

Je demande donc pardon à mes collègues Galénistes si, en cédant à mon pli professionnel, je laisse dans l'ombre le pharmacologiste qui mériterait, je le reconnais volontiers, toute une étude, et si je m'appesantis sur le biochimiste.

Son rôle de pionnier de la Biochimie clinique peut se résumer en une seule phrase : il a donné le premier dosage pratique de l'urée et l'importance de ce fait est telle qu'elle permet de négliger tout ce qu'il a fait par ailleurs dans ce domaine.

Cette méthode a été présentée par lui-même à la Société de Biologie dont le Président était alors Claude Bernard, dans sa séance du 7 décembre 1872. Yvon n'avait alors que 24 ans. Il était d'ailleurs, semble-t-il, tout jeune interne puisqu'il appartient à la promotion de cette même année 1872 où l'on retrouve

les noms de BEAUREGARD, CHASTAING qui devaient plus tard appartenir à notre Enseignement pharmaceutique, THIBAUT et BAGROS qui furent nos collègues à la Société de Pharmacie. J'ai relu le texte de cette communication où YVON décrit d'abord son appareil pour lequel il propose le nom d'uromètre, (devenu plus tard uréomètre, terme dont l'usage a prévalu) et dont il décrit la manœuvre. Le texte ne comporte pas de figures dont les frais étaient peut être à la charge de l'auteur. L'auteur donne, en même temps, la solution élégante du problème de la transformation en urée du volume de gaz dégagé. Il préconise simplement l'emploi comparatif de la solution titrée d'urée de sorte que écrit-il « il n'y a qu'une règle de trois à faire ». Il précise d'ailleurs prudemment qu'il n'a eu spécialement en vue que les dosages cliniques de l'urée. L'opération demande à peine une minute dit-il. Il ajoute : « j'ai fait un grand nombre de recherches d'urée dans divers liquides : urine, sang, liquides de ponction, etc... et partout j'ai constaté l'exactitude du procédé. Lorsque la quantité d'urée qu'il m'indiquait paraissait exagérée, j'ai fait la vérification directe, c'est ainsi que d'un litre de sang j'ai pu retirer 4,25 g d'urée ; un liquide de ponction m'a donné l'énorme proportion de 25 g d'urée par litre ».

On voit par cette citation que le procédé est décrit tel qu'il est encore utilisé maintenant et qu'il paraît très sérieusement étudié.

Cette communication parait avoir attiré fortement l'attention des auditeurs, car le procès-verbal fait mention de trois interventions. La première est de GRÉHANT, alors professeur au Muséum, qui a une longue pratique de l'analyse des gaz et qui de plus vient de perfectionner la technique du dosage de l'urée par le réactif de MILLON. Il demande si une partie de l'azote n'est pas absorbée par les liquides employés et s'il n'y a pas là une cause d'erreur. YVON ne semble pas avoir réfléchi à la question et, au lieu d'invoquer la très faible solubilité de l'azote dans l'eau, il insiste sur la rapidité de l'opération et la faible pression qui existe à l'intérieur du tube. Il se retranche derrière le fait que les volumes de gaz lus sont proportionnels aux quantités d'urée introduites.

C'est ensuite le tour de BERTHELOT qui rappelle que les hypobromites comme les hypochlorites dégagent de l'oxygène lequel, s'ajoutant à l'azote, en augmente le volume. YVON est ici mieux préparé, car il a vérifié le dégagement éventuel de gaz par une solution d'hypobromite et il n'a trouvé, « au bout de trente-six heures, qu'une bulle de gaz du volume d'une graine de millet ».

Le 3e interlocuteur fut LÉPINE qui, d'après le procès-verbal, rappelle qu'en Allemagne M. HÜFNER a construit un instrument analogue basé également sur l'action de l'hypobromite de soude.

Il ne semble pas qu'YVON ait répondu à cette observation et rien dans le texte ne permet de le faire car celui-ci ne contient

aucune référence bibliographique, ce qui d'ailleurs à cette époque était assez fréquent.

La réponse, nous ne la trouvons que trois ans plus tard dans l'ouvrage présenté, en 1875 comme je l'ai signalé au début, en guise de thèse pour l'obtention du diplôme de pharmacien : « *De l'analyse chimique de l'urine normale et pathologique* », où l'auteur donne tout un historique du dosage de l'urée dans l'urine précédent la description de sa méthode. On y lit le passage suivant : « J'ai songé à remplacer l'hypochlorite par l'hypobromite de soude dont la préparation est bien plus facile et l'action plus prompte. Cette substitution a été également indiquée en Allemagne par KNOP et HÜFNER ; mais M. BUSSY m'avait fait l'honneur de présenter mon travail à l'Académie de Médecine avant que le procédé allemand soit connu en France ».

Il est exact en effet que BUSSY a présenté l'appareil d'YVON à l'Académie de Médecine. Le Bulletin fait en effet mention de cette présentation, mais à la date du 5 novembre 1872, un mois seulement avant la communication à la Société de Biologie, tandis que HÜFNER décrit son appareil dans le *Journal für praktische Chemie,* dans le 1er cahier de 1871 portant la date du 20 Janvier. Quant au travail de KNOP qui remplace l'hypochlorite par l'hypobromite, sa parution remonte en réalité à 1860.

D'ailleurs YVON sent parfaitement que ce qui fait la réelle originalité de son procédé, c'est l'appareil car il ajoute « du reste, les deux appareils n'ont rien de commun entre eux que l'emploi de l'hypobromite ». Il décrit alors l'appareil proposé par HÜFNER, appareil évidemment ingénieux, mais dont la description fait ressortir, par contraste, la belle simplicité de l'uréomètre d'YVON dans lequel la chambre de réaction et le tube mesureur ne font qu'un, à l'inverse de tous les appareils précédents et en particulier celui d'HÜFNER (Voir figures 1 et 2), ainsi que l'astucieux emploi de la cuve à mercure supprimant tout espace nuisible. Il faut ajouter à ces avantages l'emploi d'une solution témoin supprimant les corrections de température et de pression et aussi de l'erreur due au rendement de la réaction qui n'atteint que 95 p. 100 environ. On est amené ainsi à conclure que le dosage de l'urée par l'hypobromite revient sans conteste à KNOP et à HÜFNER. D'ailleurs, rien dans la note d'YVON ne permet de penser que celui-ci se considère comme l'auteur de la réaction ; mais ce qui lui appartient en propre, c'est la conception de l'appareil lui-même et l'emploi d'une solution d'urée de référence. Cette technique par sa simplicité et sa commodité porte la marque caractéristique du génie d'application propre à l'auteur.

D'ailleurs, le succès même de la technique montre la justesse de cette conclusion car on peut affirmer sans danger d'être contredit que jamais le dosage clinique de l'urée n'aurait pris dès cette époque le développement immense que nous connaissons si l'on n'avait disposé que de l'appareil de HÜFNER. Seul l'uréo-

mètre d'Yvon permit la rapide diffusion des dosages d'urée et amena, en outre, l'éclosion des travaux de Widal et son Ecole sur l'urémie.

Ce titre de pionnier de la Biochimie clinique, Yvon le mérite donc d'abord par la création, à 24 ans, de son uromètre dont il avait saisi d'emblée les qualités et l'intérêt et qu'il utilisa lui-même dans tout le domaine de la biochimie comme le prouvent des communications très variées. Mais il le mérite aussi, comme vous le savez, par son *Manuel clinique de l'Analyse des Urines*, dont de nombreuses éditions se sont succédées jusqu'à maintenant, en y associant les noms de Berlioz, de Lépinois et de Michel et qui reste encore à l'heure actuelle un livre classique qu'on est amené à consulter.

Il me paraît inutile d'appuyer ces affirmations sur d'autres preuves. Je voudrais seulement, avant de terminer, dire quelques mots de l'homme. Je n'ai évidemment pas de souvenirs personnels à évoquer, mais je dois d'abord rappeler un trait de sa jeunesse qui nous le montre comme un homme de caractère.

Je trouve ce trait dans le récit de Maxime du Camp tel qu'il a été précieusement recueilli par Albert Goris dans le Livre du Centenaire de l'Internat. Nous y voyons, le 25 mai 1871, au cours des incendies de la Commune, Notre-Dame de Paris sauvée du désastre grâce à l'esprit de décision et l'énergie de cinq internes Pharmaciens de l'Hôtel-Dieu parmi lesquels figure Paul Yvon (qui d'ailleurs ne devenait titulaire que l'année suivante).

L'autre trait de sa personnalité se dégage des notices qui lui ont été consacrées au moment de sa mort.

Sous la signature de Bourquelot, qui le connaissait très bien, nous lisons : « Bien que possédant fortune, honneurs, considération, Yvon est resté toute sa vie un travailleur, un modeste, toujours prêt à rendre service au confrère qui s'adressait à lui ».

D'autre part, son collaborateur et ami Michel note dans le *Bulletin des Sciences pharmacologiques* : « Ce savant, plein de droiture, de modestie et de bon sens était encore d'une grande bonté ; on le trouvait toujours disposé à rendre quelque service ou à aider de ses précieux conseils.

A ce portrait rapide et quelque peu incomplet d'un homme qui, par ses qualités et ses limites même, me paraît représenter le type du Pharmacien idéal, il me plaît, grâce à ces témoignages, de pouvoir y ajouter la serviabilité et la bonté qui viennent heureusement compléter cette belle figure de la Pharmacie Française ».

RAPPORTS SUR LES PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

PRIX DES THÈSES.

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES,

par une Commission composée de :

MM. Bailly, Gesteau et Lachaux, *rapporteur.*

La thèse de M. Malangeau qui a été soumise à notre examen est intitulée « Recherches sur la caractérisation des inositols par chromatographie sur papier. Applications biochimiques ».

Ce travail comporte deux parties :

1°) Une partie théorique,

2°) Une partie d'application divisée elle-même en deux :

— Recherche des Inositols dans l'urine,

— Recherche des Inositols dans les milieux naturels.

On connaît de nombreux corps voisins de l'Inositol. Malheureusement leur caractérisation comme celle de la substance-mère est délicate, car tous ces composés ont des propriétés physico-chimiques voisines et leurs caractères analytiques correspondent plutôt à des réactions par rapport à celles des oses traités dans les mêmes conditions.

Scherer a décrit une réaction d'oxydation par l'acide nitrique à chaud qui conduit vraisemblablement entre autres à l'acide rhodizonique dont les sels alcalino-terreux sont colorés en rouge.

Cette réaction a été modifiée par Gallois puis Meillère. Sa sensibilité est assez faible puisqu'il faut un expérimentateur averti pour caractériser ainsi environ 0,5 mg de produit.

Si M. Malangeau l'a pourtant retenue c'est que dans ses mains la sensibilité et la précision de cette réaction ont été accrues.

Pour cela, M. Malangeau fixe le corps à déterminer sur une feuille de papierr filtre, et à l'aide de divers artifices obtient, en utilisant les réactifs de précédents auteurs quelque peu modifiés, une réaction colorée nette pour 2 à 4 microgrammes de substance.

Le principe de la recherche sera donc le suivant : mettre le produit à déterminer en solution de concentration convenable, en obtenir la séparation par chromatographie sur papier, développer le chromatogramme avec un solvant dont l'auteur nous montre qu'il a été difficile à mettre au point et qu'il n'est pas parfait ; voir enfin si ce développement permet de séparer correctement les principaux cyclitols naturels et tout particulièrement Mesoinositol et son isomère le Scyllitol (M. MALANGEAU a examiné le comportement d'une dizaine de proches parents de l'Inositol lors du traitement de SCHERER-GALLOIS) en utilisant pour cela la réaction colorée révélatrice dont il a été précédemment question.

Ayant créé une méthode théorique de travail, l'auteur s'est alors proposé de l'appliquer à la recherche des Inositols dans les milieux naturels.

Le Mésoinositol avait été signalé déjà dans l'urine et le tissu musculaire et le Scyllitol soupçonné dans l'urine mais à des doses très faibles, doses qui par ailleurs étaient assez critiquables si l'on considère les procédés utilisés pour les déterminer.

Le travail de M. MALANGEAU s'avérait difficile.

S'attaquant d'abord à l'urine, il s'efforça d'en éliminer les substances gênantes pour la réaction et de concentrer les inositols dans les plus petits volumes possibles.

Nous n'insisterons pas sur les essais préliminaires fort compliqués. Nous ne retiendrons que la méthode élégante qu'il a finalement utilisée : à l'aide de deux résines échangeuses d'ions (la résine C 50 et la résine A 300) il parvient à obtenir une solution incolore débarrassée de sels et de la majorité des substances organiques gênantes ou inutiles. Il s'est assuré bien sur que de tels traitements n'appauvrissent pas trop le liquide effluent en inositols.

Puis il passe à la chromatographie sur papier et met en évidence dans ce liquide purifié provenant de l'urine dans tous les cas le Mésoinositol et de façon moins constante le Scyllitol. Ces corps sont-ils à l'état libre ou esterifiés en partie par l'acide phosphorique ? M. MALANGEAU s'est posé la question.

L'expérience lui a montré que s'il est des cas ou l'estérification paraît réelle (tout au moins en partie) il en est d'autres ou elle ne semble pas exister.

Pour parachever sa démonstration, M. MALANGEAU s'est efforcé d'extraire de l'urine les deux inositols en question.

Pour le Scyllitol, la chose a été relativement aisée.

Pour le Mésoinositol malgré des efforts persévérants, il n'a pu obtenir un résultat parfait et n'a extrait qu'un Mésoinositol qu'il considère, étant donné son point de fusion, comme « légèrement souillé » de scyllitol.

Puis l'auteur a tenté le dosage de ces corps dans l'urine.

Le dosage chromatographique lui donne de 22 à 30 mg de Méso-inositol et de 15 à 22 mg de Scyllitol par litre d'urine.

Le dosage à l'acide périodique corrigé donne des valeurs un peu plus élevées, de 45 à 85 mg par litre au total pour les deux Inositols.

Ce sont là des valeurs sujettes à révision, données plutôt comme un ordre de grandeur.

Enfin, et c'est la troisième partie, M. MALANGEAU a procédé à la recherche ou au dosage des Inositols dans divers milieux naturels.

Dans la chair musculaire du bœuf il a trouvé du Mésoinositol, mais pas de Scyllitol.

Dans le rein de porc il a dosé de 100 à 125 mg d'Inositol libre et de 2,5 à 3 mg d'Inositol estérifié pour 100 g de matériel frais mais ne trouve pas de Scyllitol.

Dans le foie de porc, il existe du Mésoinositol libre et combiné mais pas de Scyllitol.

Dans les Phosphatides extraits de bacilles tuberculeux ou de streptocoques on ne trouve pas de Scyllitol mais le Mésoinositol est présent en plus faible quantité toutefois dans le cas du Streptocoque.

Enfin, dans la poudre de jaune d'œuf, il existe de l'Inositol combiné dans une molécule de phospholipide.

Cette thèse représente une contribution très importante à l'élargissement de nos connaissances sur la présence de l'Inositol et du Scyllitol dans les produits d'origine biologique.

Les méthodes mises au point sont souvent laborieuses. Elles ont été menées à bien par un manipulateur dont on s'accorde à reconnaître qu'il est adroit.

Il est possible que dans l'avenir leur perfectionnement les simplifie et les rende quantitatives, ce qui permettrait d'intéressantes études sur le rôle de tels composés dans l'organisme animal.

Le travail de M. MALANGEAU a été conduit dans le Laboratoire de deux de nos Collègues, MM. les Professeurs FLEURY et COURTOIS, et jugé en outre par un troisième, le Professeur JANOT.

Il a valu à son auteur le diplôme de Docteur en Pharmacie d'Etat, le 19 avril 1955.

Nous nous proposons de lui attribuer le prix de la Section des Sciences Physico-chimiques de l'Académie de Pharmacie.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

par une Commission composée de :

MM. Mascré, Dillemann et Cavier, *rapporteur.*

Un seul candidat s'est inscrit, M. Maurice Roux, Pharmacien, Ex-interne des Hôpitaux de Paris.

M. Roux a présenté une thèse intitulée « Sur un polypeptide à propriétés vasodilatatrices et spasmolytiques extrait des ganglions lymphatiques ; étude physico-chimique et pharmacodynamique ».

Dans son travail, l'auteur passe en revue les divers principes vasodilatateurs retirés des tissus animaux, en indiquant leurs principales propriétés physiques, chimiques et pharmacodynamiques.

Il décrit ensuite le mode de préparation d'un principe nouveau, l'Adénolaxine, obtenu par action de la papaïne sur les ganglions mésentériques du Bœuf et du Mouton.

Il en étudie les propriétés physiques et chimiques, puis aborde l'étude pharmacologique ; détermination de la toxicité par voie intraveineuse chez la Souris ; action sur le cœur isolé de Grenouille et de Lapin ; modalités de l'effet hypotenseur chez le Lapin et le Chien.

L'Adénolaxine dilate de façon très sensible les vaisseaux coronaires, musculaires et cutanés ; son action est essentiellement périphérique.

L'action spasmolytique que l'adénolaxine exerce sur le duodénum de Rat est utilisée pour établir un procédé de titrage biologique et définir une unité, ce qui permet de suivre la purification par dialyse suivie de chromatographie sur colonne d'alumine.

Finalement, par microchromatographie sur papier, l'auteur a fixé la nature des acides aminés libérés par hydrolyse acide de l'Adénolaxie, et a confirmé la nature polypeptidique de ce composé par le dosage chimique de ces acides aminés.

Au cours de ses recherches, M. Roux a fait preuve d'exellentes dispositions pour le travail de laboratoire ; il a présenté un travail original, sérieux, auquel le Jury propose de décerner le prix de thèses (Section Sciences naturelles).

SECTION DES SCIENCES BIOLOGIQUES,

par une Commission composée de :

MM. COURTOIS, DELAVILLE et JEQUIER, *rapporteur.*

La Commission des Prix de Thèses pour la Section des Sciences biologiques avait, cette année, à examiner un seul travail, celui de M. Georges WORMSER, pharmacien diplômé de l'Université de Bâle. Cette thèse, soutenue le 27 septembre 1955 pour l'obtention du grade de Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris, est intitulée : « *Etude de l'influence de cations métalliques sur les combinaisons de l'acide phytique avec différentes protéines. Applications aux phosphatases acides* ».

Après un historique et une description des techniques utilisées, ce travail débute par l'étude de la structure de l'acide phytique. En effet, M. WORMSER a été amené à préciser la formule de l'acide inositohexaphosphorique, dont il devait, par la suite, étudier plus particulièrement la combinaison avec les protéines. L'établissement des différentes courbes de titration et de conductivité de cet acide lui a permis d'en proposer une nouvelle structure spatiale, qui rend compte de l'existence de 6 fonctions acides forts, de 2 fonctions acides faibles et de 4 fonctions acides très faibles dans sa molécule.

Puis, au cours des fractionnements des protéines et enzymes nécessaires à ses recherches, M. WORMSER a réussi à séparer la phosphatase dans l'émulsine des amandes douces de la β-glucosidase, la phytophosphatase et les phosphatases du son de blé et les différentes fractions phosphatasiques des feuilles de belladone. Il a, en outre, étudié les courbes d'activité en fonction du pH des phosphatases ainsi isolées et l'homogénéité de leurs fractions séparées par électrophorèse sur papier.

Le travail se poursuit par l'étude de l'action de quelques cations divalents : calcium, magnésium, zinc sur les combinaisons acide phytique-protéines, ces protéines étant la sérum-albumine humaine, l'amando-albumine et la salmine. Dans un chapitre préliminaire, M. WORMSER a recherché l'influence des chlorures de calcium, magnésium et zinc sur la solubilité de l'acide phytique et sur l'état d'ionisation de ses solutions. Ces données étant précisées, il a constaté que l'influence du calcium et du magnésium sur la combinaison acide phytique-sérum albumine ou amando-albumine paraît proportionnelle à leur concentration dans le milieu : ces deux cations semblent donc agir d'une

manière indirecte, en quelque scorte comme des effecteurs concurrents de l'acide phytique. Par contre, le calcium et le magnésium n'exercent aucune influence sur la combinaison de l'acide phytique avec la salmine. D'autre part, la précipitation de l'acide phytique par le zinc, des PH 3, a limité les recherches avec ee métal.

Le reste de la thèse dc M. Wormser est consacré à l'étude de l'action du calcium, du magnésium et du zinc, en fonction du pH du milieu, sur l'activité des phosphomonoestérases et phytophosphatases préparées précédemment.

Enfin, l'auteur a mesuré les vitesses maxima initiales d'hydrolyse par ees enzymes et leurs affinités spécifiques K_M pour le substrat, à différents *p*H, en présence et en l'absence des mêmes métaux.

Ces recherches lui ont permis de préciser le mode d'action des cations métalliques divalents sur les enzymes considérés et de décler un parallélisme certain avec leur action sur les combinaisons ester phosphorique, en l'occurence acide phytique-protéine.

Il est apparu à notre Commission que ce travail, très complexe et très complet, qui a fait appel à des techniques variées, telles que : détermination des courbes de titration et de conductivité, fractionnement des protéines en milieu salin, électrophorèse sur papier, mesure de la vitesse d'hydrolyse par les enzymes, pour n'en citer que quelques-unes, mérite d'être récompensé, c'est pourquoi nous vous proposons l'attribution à M. Wormser d'une Médaille d'or.

PRIX CHARLES LEROY,

par une Commission composée de :

MM. LORMAND, SCHUSTER et CRÉTÉ, *rapporteur.*

Monsieur J. Auguste MOCKLE, Assistant du Professeur de Matière médicale et de Pharmacognosie à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal (Canada), est l'auteur d'une « *Contribution à l'étude des plantes médicinales du Canada* », ouvrage qui lui a valu d'être élevé, en 1955, au grade de Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris. Il est candidat au prix Charles LEROY, destiné à récompenser le meilleur travail ayant eu pour but, au cours des deux dernières années, d'analyser chimiquement une plante médicinale ou un produit médicamenteux d'origine végétale et d'en séparer et caractériser les principes immédiats.

La « *Contribution à l'étude des plantes médicinales du Canada* » comprend une première partie qui est un catalogue général des drogues végétales de ce pays et une seconde partie qui rend compte des travaux personnels de M. MOCKLE sur trois plantes de la Médecine populaire canadienne. La première partie nous est d'une grande utilité en ce qu'elle nous permet de mieux connaître les matières premières médicales ou toxiques provenant de la flore canadienne et en ce qu'elle nous indique les principaux noms populaires français et anglais qu'on leur applique et dont certains sont couramment utilisés en droguerie. La seconde partie doit cependant retenir plus spécialement notre attention, puisqu'elle s'adresse à l'étude chimique de quelques plantes utilisées en Médecine populaire et justifie, de la sorte, la candidature de M. MOCKLE au prix Charles LEROY.

Le *Trillium grandiflorum* Salisb. est une Liliacée de la sous-famille des Asparagoïdées. Commune dans les bois des provinces de Québec et de l'Ontario, elle est utilisée pour les propriétés emménagogues de son rhizome. De façon générale, les *Trillium* sont riches en saponosides stéroïdiques : le rhizome de cette espèce renferme, d'après M. MOCKLE, un saponoside cristallisé, très peu soluble dans l'eau, dont le point de fusion oscille entre 315 et 320°, dont le pouvoir rotatoire, en solution alcoolique à 1 %, égale —105° à une température de 20° ; ce corps, qui répond à la formule brute $C_{45}H_{72}O_{17}$, 1/2 OH_2, s'hydrolyse, en milieu acide, en donnant naissance à du glucose, à du rhamnose et à une génine cristallisée que ses différentes propriétés permettent d'identifier à la diosgénine, caractérisée déjà

chez de nombreux *Trillium*. M. Mockle propose d'appeler « trillioside » ce saponoside dans lequel un trioside, constitué vraisemblablement par deux molécules de glucose et une de rhamnose, est lié à la diosgénine.

Le *Coptis groenlandica* (Oeder) Fern. est une Renonculacée de la tribu des Helléhorées qui, sous le nom de « Savoyane », est très utilisée en médecine populaire comme tonique amer. Les rhizomes renferment environ 6 % d'alcaloïdes qui sont représentés surtout par de la berbérine. Un autre alcaloïde qui n'a pas été obtenu à l'état cristallisé, diffère de la berbérine par son chlorhydrate et par le spot spécial qu'il donne en chromatographie sur papier ; il s'agit probablement de la coptine, alcaloïde signalé déjà chez divers *Coptis*, mais qui n'est pas encore bien défini. L'auteur a extrait également, du *Coptis groenlandica*, une suhstance acide qui serait analogue à l'acide lumicérulique du *Coptis japonica* Mak.

Le *Ledum groenlandicum* Oeder est une Ericacée dont les feuilles sont utilisées comme digestif et pectoral sous le nom de « Thé du Labrador ». Les parties aériennes séchées renferment 3 % d'essence, 3,5 % de tanins catéchiques, des dérivés flavoniques et un acide triterpénique, l'acide ursolique, qui avait été retiré, pour la première fois, d'une autre Ericacée, l'*Arctostaphylos Uva-ursi* Spreng.

Les travaux personnels de M. Mockle nous fournissent également d'intéressantes précisions sur les caractères botaniques et pharmacodynamiques de ces diverses plantes, mais ces données dépassent le cadre de nos préoccupations. En ce qui concerne plus spécialement la partie chimique de son ouvrage, M. Mockle apporte une contribution heureuse à nos connaissances sur les principes immédiats de trois plantes canadiennes qui trouvent en thérapeutique populaire une utilisation que pourrait justifier l'étude des principes immédiats qu'elles renferment. C'est pourquoi le Jury du prix Charles Leroy exprime le souhait, à l'unanimité de ses membres, que l'Académie accepte de décerner cette récompense à M. J. Auguste Mockle pour sa « Contribution à l'étude des plantes médicinales du Canada ».

PRIX PIERRE VIGIER,

par une Commission composée de :

MM. Bernier, Jarrousse et Piette, *rapporteur.*

Parmi les mémoires susceptibles d'être honorés par l'attribution du Prix Pierre Vigier, la Commission propose de retenir le travail de Madame Salesse, intitulé :

Analyse des conditions du contrôle industriel d'activité sur le débit biliaire du lapin d'une préparation de déhydrocholate de Sodium.

Ces recherches en vue d'un contrôle d'activité ont nécessité des études préliminaires portant sur un nombre important de lapins, choisis comme animaux d'expérience : débit biliaire normal (cholérèse de base), étude de la réponse cholérétique suivant les doses et la répétition de celles-ci. Une analyse statistique des résultats a permis à l'auteur de définir les conditions expérimentales nécessaires à une interprétation valable des chiffres obtenus lors des essais définitifs. Ces essais sont faits par comparaison avec des produits de référence spécialement purifiés, en s'efforçant d'obtenir des résultats expérimentaux voisins.

Cet important travail a permis de codifier une méthode de contrôle biologique à l'échelon industriel et nous pensons que l'Académie de Pharmacie, en décernant à son auteur le Prix Pierre Vigier, soulignerait ainsi l'intérêt qu'il présente.

PRIX ANTOINE ET FÉLIX BALLAND,

par une Commission composée de :

MM. Debucquet, L. David et Lagarce, *rapporteur.*

Ce prix est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à l'Académie de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années.

Le candidat est M. Paul Darmon, Pharmacien-Chef du Laboratoire de l'Intendance à Montpellier.

Ce mémoire a été présenté à l'Académie de Pharmacie le 3 novembre 1954 — Il s'intitule :

Une méthode optique de dosage des acides aminés après chromatographie sur papier.

Cette méthode est un perfectionnement, par l'emploi du film, de la méthode chromatographique habituelle de dosage des acides aminés.

On sait que, lorsqu'on dépose comparativement sur papier des gouttes de volume égal de solution d'acides aminés de concentrations différentes, la hauteur de la tache résiduelle et sa surface varient en fonction de la quantité d'acide aminé déposé. En évaluant la densité optique de ces spots à l'aide d'un densitomètre et en comparant avec un chromatogramme étalon on arrive à doser l'acide aminé avec une approximation de 10 %. Mais ces chromatogrammes s'abimant rapidement, il faut, pour les conserver, en prendre une image photographique.

L'auteur emploie l'image photographique négative du chromatogramme ; il enregistre sur film l'image reproduisant ce chromatogramme dans ses moindres détails, ce qui lui permet par lecture microphotométrique d'abaisser le seuil de sensibilité de la méthode initiale et d'en augmenter la limite supérieure.

Cette méthode au moins aussi précise que la méthode classique a l'avantage d'employer un matériel non périssable, d'un encombrement réduit et d'une manipulation facile (microfilm).

Après avoir minutieusement décrit sa technique, l'auteur indique les courbes étalons des principaux acides aminés, résultats de ses lectures au microphotomètre de CHALONGE de la densité optique des spots chromatographiques.

Ce travail, clairement présenté, constitue une suite d'observations optiques longues et minutieuses qui apportent une heureuse modification aux méthodes de dosage si importantes des acides aminés en chimie biologique.

C'est pour ces raisons que votre commission propose d'attribuer le prix BALLAND 1955 à M. Paul DARMON avec les félicitations de l'Académie de Pharmacie.

PRIX DE L'ASSOCIATION DES DOCTEURS EN PHARMACIE,

par une Commission composée de :

MM. BEDEL, VAILLE et DESBORDES, rapporteur.

La Commission, après s'être réunie, a constaté qu'un seul pharmacien était candidat pour ce prix.

Il s'agit de M. Jean VASSE, qui a présenté devant la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, un travail intitulé :

« *Contribution à l'histoire des Apothicaires du Comté et de la Prévoté, le Comté de Valenciennes* ».

La Commission a estimé qu'il s'agissait là d'un travail sérieux et très documenté, dont elle a particulièrement apprécié la partie relative aux données géographiques et historiques sur Valenciennes et surtout celle ayant trait à l'étude détaillée des statuts et règlements des apothicaires de cette région, en 1597, 1664 et 1781.

M. VASSE a su exposer avec clarté la naissance de la pharmacie dans cette région du Nord de la France, en soulignant l'importante contribution apportée par nos lointains confrères à l'art de soigner en publiant en 1651 une pharmacopée qui jusqu'ici n'avait pas été examinée en détail. L'auteur souligne également l'importance apportée à Valenciennes, dès 1518, à la répression de l'exercice illégal, à la répression des Fraudes (statut de 1597) et à l'inspection des apothicaires par une Commission de contrôle, dès 1630.

Ce travail est complété par quelques détails ayant trait à la pharmacie hospitalière de Valenciennes, à la pharmacie militaire à Valenciennes et dans le Hainaut. L'hydrologie locale est également évoquée par un exposé sur Saint-Amand-les-Eaux avec des aperçus historiques relatifs à leur utilisation dès l'époque gallo-romaine, puis en 1682, 1714, 1767, 1792 et 1805.

La Commission propose donc à vos suffrages l'attribution du Prix des Docteurs en Pharmacie à M. Jean VASSE.

PRIX CHOAY - CHAMPIGNY,

par une Commission composée de :

MM. GUILLOT, TRUHAUT et L. DAVID, *rapporteur.*

Le prix CHOAY-CHAMPIGNY est destiné à un Interne, ou à un ancien Interne en Pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux qui doivent, de préférence, porter sur la chimie biologique.

Après consultations, les membres du Jury, désignés par l'Académie de Pharmacie, pour l'attribution de ce prix, ont retenu la candidature de :

M. LEMONNIER,

Chef de Laboratoire de Chimie Biologique,
à l'Hôpital Saint-Antoine à Paris.

M. LEMONNIER a été Interne en Pharmacie des Hôpitaux de Paris, de 1951 à 1954, et a obtenu la médaille d'Or des Hôpitaux au concours de 1955.

Il est titulaire du diplôme de pharmacien, du certificat de sérologie, bactériologie et hématologie, ainsi que du certificat supérieur de chimie biologique de la Faculté de Pharmacie de Paris.

Il est Chef de Laboratoire de Chimie biologique à l'Assistance publique depuis Novembre 1954. Il a d'abord tenu ce poste à l'Hôpital Broussais jusqu'en Octobre 1955 ; il est maintenant à l'Hôpital Saint-Antoine à Paris.

Il faut noter qu'en dehors des différents travaux de Chimie biologique, déjà effectués, ou en cours, M. LEMONNIER a très bien réussi auprès des services de Médecine, dont il a été un collaborateur fort apprécié.

L'attribution du prix *Choay-Champigny* à M. LEMONNIER permettra à l'Académie de Pharmacie, de récompenser un jeune travailleur actif et d'intelligence très vive, qui doit être un bon élément sur lequel il est possible de compter pour assurer, dans le milieu hospitalier, de très bonnes relations scientifiques entre médecins et pharmaciens, ce qui est important pour notre profession.

En conséquence, la Commission propose que le prix *Choay-Champigny* soit décerné à M. LEMONNIER.

PRIX ANTOINE MOUNEYRAT,

par une Commission composée de :

MM. Cuny, Valette et Raoul, *rapporteur.*

Le Jury a examiné le travail de M. Paul Rossignol, Assistant à la Chaire de Pharmacodynamie de la Faculté de Pharmacie de Paris, sur l' « *Influence des colloïdes plasmatiques sur l'activité de quelques substances tensioactives* ».

A la suite d'études pharmacodynamiques sur la saponine du Quillaya, l'auteur a été amené à prendre en considération les problèmes physico-chimiques et biochimiques posés par l'administration de cette drogue et des molécules tensioactives en général.

Une partie théorique dresse un rapide bilan de l'orientation actuelle des recherches de pharmacodynamie théorique et l'on y montre que nos connaissances sont beaucoup plus précises quant à l'architecture de la molécule chimique de la drogue qu'en ce qui concerne la matière vivante beaucoup plus subtile et fluctuante. En outre, il montre que les bases de nos connaissances sont *qualitativement* différentes.

Suit un essai d'interprétation dans l'espace de l'action d'une substance introduite dans le liquide intra-vasculaire en fonction de la répartition entre la phase superficielle et la phase massive.

La partie expérimentale expose des recherches concernant l'interaction de protides sériques et de saponines par différentes méthodes, à savoir :

a) des mesures de tension superficielle (méthode d'Abribat et Dognon). (La technique est exposée avec beaucoup de détails originaux suivie de nombreuses données numériques) ;

b) des séparations par essorages des mousses (Abribat) ;

c) des électrophorèses différentielles (avec un procédé original de révélation des saponines sur les électrophorégrammes).

On en conclut qu'il ne semble pas y avoir de liaison entre saponines et protides.

La partie expérimentale se poursuit par un résumé de travaux antérieurs de l'auteur, ayant trait à l'influence des colloïdes plasmatiques (sérum normal, sérum délipidé, polyvinylpyrrolidone) sur la dose limite provoquant chez le Batracien un œdème pulmonaire expérimental (révélé par l'extravasation de colorants peu diffusibles).

On trouve un parallélisme frappant entre ces expériences et celles qui montrent l'influence de ces mêmes colloïdes sur la tension superficielle des saponines.

La conclusion générale du travail ressortit à trois ordres de fait.

1°) L'importance du rôle des phénomènes de surface (tension superficielle, rigidité superficielle) en ce qui concerne l'élaboration de nouveaux substituts du plasma, du fait de l'impuissance de la notion d'isonocotie à expliquer certains phénomènes.

2°) La nature du pouvoir « tampon » des protéines vis-à-vis des substances étrangères injectées dans le sang, qui n'est pas seulement de nature chimique ou de nature adsorptive comme on a pu le croire récemment.

3°) L'intérêt qu'il pourrait y avoir à utiliser et à essayer de prévoir certaines propriétés physicochimiques, notamment en milieu protéique comme critère préliminaire d'activité dans l'étude d'une série de composés de synthèse.

Pour terminer, outre les données et les courbes se rapportant aux expériences de T S, l'auteur a ajouté une suite de sept planches photographiques concernant la structure du poumon de Batracien et sa modification sous l'influence des saponines.

Le Jury est unanime pour proposer à l'Académie l'attribution du Prix Antoine MOUNEYRAT à M. Paul ROSSIGNOL.

PRIX DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES PHARMACIENS,

par une Commission composée de :

MM. BERNIER, *Président*, AUBRY, COURTOIS, FABRE, FLEURY, GRIGAUT, GUERBET, JANOT, JOFFARD, LEPRINCE, ROLLAND, et TRUHAUT, *rapporteur*.

Des prix étaient à décerner :

1°) Prix de 100.000 francs, destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

Sept candidats avaient déposé un dossier, ce sont :

G. BASSAC.
Mlle M. DIEUZEIDE.
J. FERCOCQ.
L. KRIEGER.
M. MARCELET.
A. ROUSSELET.
J. THIERY.

Bien que les titres et travaux de ces candidats aient déjà été analysés par M. CUNY dans son rapport de 1951, nous les rappellerons brièvement.

1) M. G. BASSAC, de Marseille, Docteur en Pharmacie, licencié ès sciences, diplômé d'Etudes supérieures de Chimie, a présenté sa thèse soutenue en 1949, intitulée « Contribution à l'étude de la sédimentation sanguine ; sur quelques aspects physico chimiques de ce phénomène. Propositions nouvelles. Essai de sédiométrie électrique ».

2) M[lle] Monique DIEUZEIDE, Docteur en Pharmacie, ex-stagiaire au CNRS, lauréate des Facultés de Pharmacie de Montpellier et de Paris, a adressé sa thèse de Doctorat d'Etat, soutenue à Paris en 1950, et qui lui a valu l'attribution du Prix Faure. Ce travail est intitulé : « Sur les techniques de dosage des radio-éléments artificiels en biologie ».

3) M. FERCOCQ, de la Varenne-Saint-Maur, pharmacien honoraire, licencié ès Sciences, ex-interne des Hôpitaux de Paris, ex-interne des Asiles de la Seine, ex-élève de l'Institut Pasteur, a présenté diverses techniques pour des méthodes d'analyses rapides nécessitant un appareillage très simple. Nous citerons en particulier celles concernant la recherche et le dosage colorimétrique des corps cétoniques et cétogènes dans l'urine, la recherche et la différenciation des albumines urinaires, la recherche de divers microbes dans l'urine et le titrage de l'eau oxygénée.

4) M. KRIEGER, Pharmacien-sérologiste, de Châtillon-en-Bazois (Nièvre), a présenté des notes de caractère strictement technique sur la réaction de Liebermann et le microdosage du cholestérol sanguin (cholestérol total, cholestérol estérifié...) (1945-1951), le microdosage de l'urée sanguine par le xanthydrol et l'uréase, le dosage de l'ammoniaque urinaire (1945 et 1951) par micro-diffusion et le dosage des nitrates dans les eaux (technique inédite).

5) M. MARCELET, de Nice, Docteur en Pharmacie, diplômé de Sérologie (Institut Fournier) et d'Hématologie (Faculté de Médecine de Paris) — Prix de Thèse (Marseille) — Expert près les Tribunaux, a présenté un travail, sans indication montrant qu'il ait été publié, sur le « Diagnostic sérologique des états cancéreux ».

6) M. A. ROUSSELET, Pharmacien depuis 1907, exerce à Noisy-le-Sec depuis 1908. Il a déjà posé sa candidature l'an dernier au prix du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, destiné à récompenser un Pharmacien d'officine française pour ses publications et ses travaux, honorant la profession ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple. Son dossier a fait l'objet d'une analyse très élogieuse de la part des rapporteurs, MM. GUERBET et VALETTE. Nous nous permettrons d'en rappeler quelques passages essentiels.

« M. A. ROUSSELET a soutenu en 1910 une thèse intitulée : Chimisme intestinal des graisses alimentaires et leur dosage en co-

prologie. Ce travail très important, réalisé alors que M. ROUSSELET était Interne à l'Hôpital Lariboisière, a marqué une date dans le domaine de la coprologie. Les techniques décrites par M. ROUSSELET ont été employées régulièrement par des générations d'analystes et certaines sont encore employées de nos jours. M. ROUSSELET a obtenu, en 1935, le Prix Péron de l'Académie de Médecine ; il est Pharmacien Commandant honoraire, Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire et Croix de guerre. M. ROUSSELET a publié, soit seul, soit en collaboration avec le Professeur GRIMBERT, un certain nombre d'articles qui ont paru dans le Journal de Pharmacie et de Chimie ».

Ajoutons que l'officine de M. ROUSSELET a été complètement détruite par bombardement en 1944.

A la suite de ces revers, M. ROUSSELET a été nommé Inspecteur de Pharmacies, il a eu l'occasion d'installer la Pharmacie d'approvisionnement de la ville de Saint-Maurice pour les régions sinistrées. Il a actuellement repris son activité professionnelle à Noisy-le-Sec.

7) M. J. THIERY, d'Anzin, Docteur en Pharmacie, Biologiste diplômé de l'Institut Pasteur, Chef des Laboratoires des Houillères nationales (Groupe de Valenciennes) a assemblé cinq publications faites dans différents périodiques, sur la microsérologie de la syphilis (1950), nouvelles techniques de microbiologie sur sang sec (1950), application de l'antigène du « Veneral diseases research Laboratory » aux microméthodes sur sang sec (1951), contestations lors de l'étude de microsérologie sur sang sec (1951).

⁂

Après un examen critique minutieux de ces divers dossiers, les membres de la Commission ont été unanimes à conclure que le candidat répondant le mieux aux conditions d'attribution du prix était M. KRIEGER.

Il a en effet mis au point des méthodes, à la fois précises et rapides, dont certaines tiennent compte des acquisitions les plus récentes de la chimie analytique. Son œuvre démontre qu'un pharmacien d'officine peut, par son travail et sa connaissance des problèmes posés, contribuer efficacement au perfectionnement des techniques d'analyses médicales.

⁂

2°) Prix de 100.000 francs, destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus géné-

ralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

6 candidats avaient déposé un dossier. Ce sont :

M. G. BANCAUD,
M. Ch. BEAUCHÉ,
M. E. BRIDON,
M. P. METADIER,
M. J. VOLKRINGER,
M. P. WILSON-CARLI.

M. G. BANCAUD, de Chartres, Docteur en Pharmacie, ancien interne des Hôpitaux de Paris, ancien préparateur lauréat de l'Ecole de Pharmacie a présenté ses ouvrages littéraires :

Douceur du Limousin,
Amour et sacrifice,
Contribution à l'étude des Erysiphées,
Autour de mon village.

M. Ch. BEAUCHÉ, du Mans, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris. Sa thèse a eu pour objet : « Le rôle des pharmaciens dans le service des prestations de la Sécurité Sociale ».

M. E. BRIDON est Docteur en Pharmacie de l'Université de Lyon. Sa thèse a eu pour objet l'étude de quelques phénomènes de fluorescence d'origine mécanique et d'origine chimique. Ex-Interne en Pharmacie des Hôpitaux de Lyon, il exerce la pharmacie à Mâcon depuis 53 ans et a formé de nombreux stagiaires. Il est Secrétaire Général de l'Association des Pharmaciens de Saône-et-Loire, Secrétaire de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de l'Est, Rédacteur en Chef du Bulletin pharmaceutique de l'Est. Il est chimiste expert près des Tribunaux, membre correspondant de l'Académie de Pharmacie depuis 1931 ; il a été Inspecteur et Chef de Service de la désinfection et de la détection de la Défense Passive de 1938 à 1940. L'activité de M. BRIDON s'est manifestée par de très nombreuses publications, principalement dans le Bulletin Pharmaceutique de l'Est. Ses articles concernent des études sur les formules du Codex, des notes de laboratoire, des articles de doctrines ou de déontologie, des analyses bibliographiques, des articles consacrés à l'Histoire de la Pharmacie, et même des articles humoristiques. M. BRIDON est Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique.

M. P. METADIER, de Tours, est Docteur en Pharmacie ; sa thèse a eu pour objet : « La pharmacie d'officine devant sa législation nouvelle (Ed. Masson, 1952) ».

M. J. VOLCKRINGER, Sous-Directeur technique au Ministère de la Santé Publique et de la Population, est Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris depuis 1953, avec une thèse intitulée « Evolution et unification des formulaires et des pharmacopées,

thèse qui a été couronnée par l'Académie de Médecine (Prix Demasle 1953). Voici l'analyse qu'en ont donnée MM. Delaville et Guerbet dans le rapport de 1953.

« Dans ce travail de 485 pages sont passés en revue tous les ouvrages qui peuvent être groupés sous la rubrique « pharmacopée » depuis les plus anciens formulaires de l'Ecole Arabe jusqu'aux pharmacopées modernes.

M. Volckringer a ensuite examiné les travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé et du Congrès de la Havane en vue de l'unification des pharmacopées. Il a examiné également en détail les conditions d'impression de rédaction, de présentation des ouvrages, du choix des dénominations, des nomenclatures, des conditions d'essais des médicaments et de la posologie.

Cet ouvrage sera certainement consulté avec fruit par tous les auteurs qui s'intéressent aux pharmacopées... ».

M. P. Wilson-Carli, Pharmacien à Marseille, Docteur en Pharmacie de l'Université d'Aix, Marseille, Ancien Inspecteur divisionnaire de la Santé, a présenté sa thèse intitulée « Evolution et orientation de la Pharmacie Française ».

Cette thèse a obtenu le prix de la Faculté de Marseille.

Après examen des dossiers, la Commission a retenu le nom de M. E. Bridon dont les travaux lui ont paru satisfaire le plus complètement aux conditions requises pour l'obtention du prix du Conseil de l'Ordre National des pharmaciens, que nous avons rappelées plus haut.

EXERCICE 1955.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Commissaires aux comptes :

MM. Félix MARTIN et F. LAGARCE, *rapporteur*.

Messieurs,

Les commissaires que vous avez désignés pour vérifier les comptes de notre Compagnie viennent vous rendre compte de la mission que vous leur avez confiée.

Les opérations de l'année 1955 se traduisent comme suit :

1°) ÉTAT DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE L'ANNÉE 1955.

Dépenses courantes :

Secrétariat	232.000		
Impressions — Frais généraux : 325.700.			
A déduire Facture à payer 175.000	150.700		
Médailles pour Prix	16.242		
Cotisation	1.000		
Frais de Banque	2.175		
Couronnes	18.000		
		420.117	

Dépenses pour mémoire :

Prix Choay	50.000		
Prix Mouneyrat	100.000		
Prix du Conseil de l'Ordre	200.000		
		350.000	
Versement à la Librairie Masson (Annales Pharmaceutiques française)		277.200	
Excédent des Recettes		91.421	
			1.138.738

Recettes courantes :

Cotisations	383.980		
Subventions des membres	44.080		
Subventions :			
a) Société des amis de la faculté	25.000		
b) Société des Docteurs en Pharmacie	5.000		
Revenus	14.920		
		472.980	

Recettes pour mémoire :

Don Choay	50.000		
Don Mouneyrat	100.000		
Don du Conseil de l'Ordre	200.000		
		350.000	
Abonnements aux annales Pharmaceutiques Françaises		277.200	
Plus value du portefeuille		38.558	
			1.138.738

2°) Etude comparative des résultats des exercices.

1954 et 1955 :

Les dépenses courantes sont inférieures à celles de 1954 d'environ 200.000 frs.

Les recettes par cotisations marquent un léger excédent de 2.000 frs.

Les frais d'impression des Annales Pharmaceutiques Françaises se montent à 12.600 frs — Ce qui indique le développement et l'augmentation du tirage de ce journal.

3°) Situation financière au 31 décembre 1955.

Portefeuille	632.954	
Banque	5.799	
Caisse	16.504	
Chèques Postaux	153.149	
	808.406	
Cotisations perçues d'avance		3.000
Abonnements perçus d'avance		2.520
Souscription des médailles		104.000
		109.520
Actif net		698.886
(net)		808.406
Notre actif s'élève au 31 Décembre 1955 à		698.886

L'an dernier à pareille époque, notre actif net s'élevait à :

Disponible	86.089	
Portefeuille	703.396	
	789.485	
Facture à payer	182.020	
	607.465	607.465

Il se trouve augmenté de .... 91.421 = excédent des recettes

4°) MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE.

	Valeur boursière (31 déc. 1954)	Valeur boursière (31 déc. 1955)
870 fr. rente 3 % 45 N	20.010	20.300
840 fr. rente 3 % 45 P	19.320	19.600
2.180 fr. rente 3 % Perpétuel N	50.866	51.738
540 fr. rente 3 % Perpétuel P	12.600	12.816
10.500 fr. rente 3,5 % 52	287.700	310.500
Bons du Trésor	312.900	218.000
	703.396	632.954
Remboursement Bon du Trésor		109.000
PLUS VALUE	38.558	
	741.954	741.954

5°) PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1956.

Dépenses prévues :

Frais de banque	2.5000	
Secrétariat	400.000	
Impressions brochures séance annuelle, divers et correspondance	180.000	
Médaille et Prix	20.000	
Divers	30.000	
	632.500	632.500

Recettes prévues :

Cotisations	385.000	
Subventions volontaires des membres	225.000	
Subventions et dons habituels	30.000	
	640.000	640.000

6°) CONCLUSIONS.

L'Exercice 1955 se solde par un excédent de recettes de 91.421 frs, alors qu'au contraire l'exercice précédent accusait un excédent de dépenses de 124.849 frs. La plus value du Portefeuille a également augmenté, elle passe de 29.829 frs en 1954 à 38.558 en 1955.

Nous avons donc réussi à équilibrer notre budget sans augmenter les cotisations. Au début de cette année toutefois la situation se présente de façon différente. Nous avons assuré jusqu'à présent notre secrétariat grâce à l'amabilité de notre Secrétaire Général, Monsieur le Doyen FABRE, mais sera-t-il possible de continuer encore longtemps ainsi ? Nous devrons donc avoir ici une employée exclusive et même si nous l'employons à mi-temps, il faudra évaluer son salaire avec les incidences sociales au chiffre de 400.000 frs que nous avons fait figurer dans nos prévisions budgétaires. L'Académie doit vivre par ses propres moyens et, en tout état de cause, garder son indépendance.

Si nous ne voulons pas encore cette année élever la cotisation des membres, il faudra demander à chacun un effort bénévole suivant ses possibilités, afin de pouvoir combler cet excédent de dépenses.

De plus les prévisions économiques pour les mois qui viennent ne sont pas très encourageantes et nous obligent à une attention particulière. Notre devoir est donc d'être prudents et de prévoir des recettes suffisantes pour équilibrer notre budjet.

Cette année encore nous devons remercier quelques généreux donateurs, en particulier la Société des Amis de la Faculté qui nous a fait un don de 25.000 frs.

Chacun de nous doit donc considérer que si la cotisation de base est toujours de 3.000 frs, la cotisation utile et qui peut devenir rapidement nécessaire est de 5.000 frs pour tous ceux qui le peuvent et qui représentent, nous n'en doutons pas, la grande majorité.

En terminant félicitons-nous, une fois de plus, que tout le travail comptable soit assuré bénévolement par Monsieur Guerbet, et en vous demandant, Messieurs, d'approuver les comptes de l'Exercice 1955 et d'adopter les chiffres proposés pour 1956, je vous invite à adresser à notre cher Trésorier nos vifs remerciements pour les grands services qu'il nous rend et l'excellence de sa gestion.

PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

I. — PRIX DE L'ACADÉMIE (*Extrait du Règlement*).

Prix des Thèses. — L'Académie décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de l'Académie dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si l'Académie juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à l'Académie, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail ; il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — PRIX DE FONDATION.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1956.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec

séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1957.

Prix Landrin — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc... » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1956.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par M[me] veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1956.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1957.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1956.

Prix Prouzergue. — Prix annuel de 300 francs, « destiné à récompenser le pharmacien, de préférence militaire, ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1956.

Prix Choay-Champigny. — Prix annuel, d'une valeur variable, déterminée chaque année, attribuée par les héritiers de E. CHOAY, à un interne ou un ex-interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1956.

Prix Mouneyrat. — Ce prix, de 100.000 francs, destiné à récompenser l'auteur de travaux de recherches inédits sur la chimiothérapie ou la pharmacodynamie, sera décerné en 1956, en mémoire du Professeur Agrégé Antoine MOUNEYRAT.

Prix de l'Ordre National des Pharmaciens. — Prix d'une valeur de 100.000 francs attribués par l'Académie de Pharmacie comme suit :

Années impaires.

1° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

2° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'Histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Ces prix pourront être décernés en 1957.

Années paires.

3° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

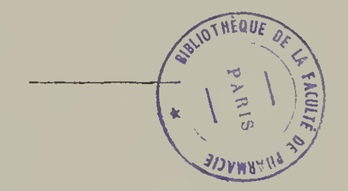
4° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

Ces prix pourront être décernés en 1956.

L'Académie de Pharmacie se réserve de décerner les prix de l'Ordre des Pharmaciens à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature, mais dont les travaux auront particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux, en triple exemplaire, à l'Académie, avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES.





Achevé d'imprimer le 10 avril 1956.

M. Declume, Imp. Lons-le-Saunier — 121-56-350.
Avril 1956 « Dépôt légal, 2e trimestre 1956, N° 4540 ».

